



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

32^e séance plénière

Mercredi 15 octobre 2003, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 39 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international

a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international

Rapport du Secrétaire général (A/58/254)

Note du Secrétaire général sur le projet de révision du programme 8 du plan à moyen terme, pour la période 2002-2005 : appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/58/83)

Rapport du Comité du programme et de la coordination (A/58/16, chap. III, sect. B, programme 8; chap. IV, sect. B)

Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapport du Secrétaire général (A/58/352)

Le Président (*parle en anglais*) : Comme les membres le savent, c'est la première fois que l'Assemblée examine ce nouveau point de l'ordre du jour, qui regroupe des points qui, par le passé, étaient examinés séparément en plénière de l'Assemblée

générale. L'objectif de ce regroupement est de nous permettre d'avoir une perspective globale mais précise dans le débat sur cette question des plus importantes.

Compte tenu du vaste intérêt suscité par cette question critique, je me félicite également de ce que ce débat intervienne en début de session.

S'agissant de l'alinéa a) du point 39 de l'ordre du jour, les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale a décidé que dans le cadre de son examen de ce point de l'ordre du jour, l'Assemblée passerait en revue les recommandations du Comité du programme et de la coordination figurant dans le document A/58/16, et plus précisément dans le programme 8 de la section B du chapitre III, et à la section B du chapitre IV, ainsi que dans le document A/58/83, qui portent sur l'appui de l'ONU au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

L'Assemblée a décidé que toutes les observations pertinentes concernant ces recommandations seront transmises à la Cinquième Commission avant que celle-ci n'examine le projet de plan à moyen terme et ses révisions, ainsi que les recommandations figurant à la section intitulée « Évaluation » du rapport du Comité du programme et de la coordination.

Avant de donner la parole au premier orateur sur ma liste, j'informe les membres que dans une lettre du 10 octobre 2003 adressée au Président de l'Assemblée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



générale, le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies demande, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois d'octobre, que l'Assemblée générale entende en séance plénière des déclarations de l'Observateur du Saint-Siège dans les débats sur le point 39, intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international »; sur le point 40, intitulé « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale »; sur le point 44, intitulé « Culture de paix »; et sur le point 48, intitulé « Cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

Puis-je considérer qu'il n'y a pas d'objection à la proposition d'entendre des déclarations de l'Observateur du Saint-Siège dans les débats sur les points 39, 40, 44 et 48 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Leonardo Santos Simão, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique, qui intervient au nom de l'Union africaine.

M. Simão (Mozambique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je suis heureux, une fois de plus, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Sous votre conduite éclairée, l'Assemblée générale fera des progrès considérables sur les divers points de l'ordre du jour, et je suis convaincu que nos travaux seront couronnés de succès. Vous pouvez être assuré de notre appui et de notre coopération continus au cours des mois à venir.

Le débat d'aujourd'hui est vital pour l'avenir de l'Afrique. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la mise en oeuvre des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique continuent d'occuper une place prioritaire dans notre ordre du jour, tant en Afrique qu'au niveau international. Je me réjouis qu'enfin, nous convenions tous de la nécessité d'examiner ensemble ces questions, car, pour l'Afrique, le développement et les

questions de conflit sont les deux revers de la même médaille.

Aujourd'hui, les peuples africains sont fermement décidés à faire de l'Afrique un continent d'espoir. Nous nous efforçons de parvenir à la paix, à la stabilité et au développement socioéconomique, tout en cherchant à poser de solides fondations pour la démocratie et la bonne gouvernance et à créer de meilleures conditions de vie pour nos peuples.

Pour relever ces nouveaux défis, l'Afrique a effectivement pris son destin en main et présenté une ligne de conduite visionnaire symbolisée par la création de l'Union africaine, comme moyen de fournir le cadre institutionnel et la direction politique nécessaires.

Le NEPAD est une initiative dirigée, contrôlée et gérée par l'Union africaine. Il cherche sérieusement à répondre aux aspirations du continent et de ses peuples. Le NEPAD, qui est notre stratégie globale de développement, est essentiel à l'application de notre vision d'une Afrique meilleure.

Après avoir lutté des années durant pour parvenir à une émancipation politique, nous nous sommes maintenant embarqués dans une stratégie à deux volets. D'un côté, nous sommes déterminés à veiller à ce que les conflits qui ravagent notre continent puissent être bientôt relégués au passé. Par ailleurs, nous voulons veiller à ce que l'Afrique occupe la place qui lui revient dans la communauté des nations en se lançant dans un schéma régulier de développement durable par le biais de la mise en oeuvre du NEPAD.

C'est dans cette optique que l'Union africaine s'est réunie à Maputo pour débattre de l'avenir de l'Afrique et s'entendre sur des décisions importantes qui poseront les bases de l'Union africaine et contribueront à la mise en oeuvre efficace du NEPAD. C'est pourquoi nous estimons que cette séance de l'Assemblée générale présente une excellente occasion de faire le point de notre détermination commune à faire du NEPAD une réalité concrète dont l'Afrique et, en fait, le monde entier tireront profit.

En Afrique, nous croyons que, avec la mise en oeuvre réussie du NEPAD, notre continent cessera d'être un fardeau et une source constante de préoccupations pour la communauté internationale – en raison des conflits violents, des maladies endémiques telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose,

de la famine et des effets négatifs des catastrophes naturelles – et deviendra un partenaire efficace sur la scène mondiale.

L'un des principaux piliers du NEPAD est le rétablissement et le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité, éléments généralement considérés comme conditions préalables à une renaissance et à un développement africains. A cette fin, nous mettons en place trois institutions fondamentales, en plus de la Commission de l'Union africaine, pour que cette vision puisse être fructueuse.

La première est le Conseil de paix et de sécurité, organe de l'Union africaine chargé de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits. La deuxième est le Parlement panafricain, instrument veillant à ce que tous les peuples africains participent pleinement au développement et à l'intégration économique du continent. La troisième est le Conseil économique, social et culturel, organe consultatif composé de groupes sociaux et professionnels des États membres de l'Union africaine et chargé de garantir une participation effective de la société civile africaine aux affaires de l'Union.

Les efforts que nous déployons aujourd'hui ont pour objectif de mettre en place ces trois institutions fondamentales aussi rapidement que possible, pour préparer la voie à la mise en oeuvre du NEPAD.

L'instauration du plan d'action à court terme, dans lequel figurent des projets hautement prioritaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, des technologies de l'information et de la santé et de l'éducation, est un important pas en avant. Nous faisons également des progrès dans l'élaboration d'un plan d'action relatif à l'infrastructure à moyen et à long termes.

En outre, un plan africain global de développement agricole a été élaboré en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en vue de remédier à la crise alimentaire qui sévit actuellement en Afrique et de poser les bases du développement agricole du continent.

Depuis la signature de l'Acte constitutif de l'Union africaine il y a deux ans de cela, nous avons insisté sur la mise en place du cadre institutionnel afin d'assurer le suivi de la mise en oeuvre du NEPAD au niveau régional, d'intégrer les priorités du NEPAD

dans nos programmes nationaux de développement et de créer les institutions qui gèreraient le NEPAD afin d'assurer une certaine cohérence pour toutes les questions concernant le NEPAD au sein de nos propres gouvernements.

En même temps, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine prend forme, un nombre croissant d'États membres de l'Union africaine y adhérant. La structure opérationnelle du Mécanisme a été mise en place, notamment le groupe de personnalités éminentes, et nous disposerons bientôt d'une évaluation des deux premiers pays qui se sont portés volontaires pour être passés en revue par ce Mécanisme.

En promouvant le NEPAD, nous devrions veiller à ne pas en parler comme d'un projet d'avenir. Le NEPAD, c'est vrai, n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais il est aujourd'hui, en Afrique, une réalité visible et solide. Par exemple, les projets régionaux en cours et beaucoup d'autres en cours d'élaboration montrent que le NEPAD est déjà actif. De même, les efforts actuels de prévention, de règlement et de gestion des conflits sont des exemples manifestes de l'activité du NEPAD.

Nous avons donc le sentiment que ces efforts ont des résultats positifs pour ce qui est des conflits. En fait, il n'y a pas de nouveaux conflits sur notre continent, et même les conflits actuels sont une combinaison soit de vieux conflits qui n'ont pas été bien réglés, soit de conflits apparemment nouveaux dont les origines remontent à des conflits anciens. Dans l'ensemble, la situation en matière de règlement des conflits est positive, comme le montrent actuellement les nombreux exemples positifs en Afrique, notamment en Angola, en Sierra Leone, dans les Comores, en République démocratique du Congo, au Libéria et au Burundi. Tous ces pays sont sur la voie d'une stabilité pleine et entière.

Pour ce qui est du Burundi, le Président du Mozambique, M. Chissano, lors de l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale le mois dernier, a demandé au Conseil de sécurité d'adopter une résolution approuvant officiellement la Mission africaine au Burundi et de prendre les mesures nécessaires pour assurer un appui politique, financier et logistique à cette opération. La signature récente d'un accord à Pretoria entre le Gouvernement burundais et le CNDD-FDD a amplement justifié l'appel lancé par

le Président au Conseil pour que ce dernier prenne des mesures.

Ces développements importants montrent bien que l'Afrique est en bonne voie de créer les conditions nécessaires à la mise en oeuvre réussie du NEPAD. Bien que la direction et la maîtrise du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) soient assumées par l'Afrique et malgré les initiatives qui ont été lancées par ce continent pour prévenir, gérer et régler les conflits, le rôle de la communauté internationale est essentiel si l'on souhaite enregistrer des succès dans ces deux domaines.

Nous encourageons l'ONU à poursuivre ses efforts en vue d'appuyer le NEPAD. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique devrait bénéficier de l'appui nécessaire afin de pouvoir s'acquitter de ses responsabilités.

Nous encourageons également nos partenaires de développement à être à la hauteur des engagements souscrits en faveur de l'Afrique et à continuer d'aider le NEPAD dans son action. Pour que le NEPAD réussisse, il est essentiel que ces partenaires nous soutiennent de façon cohérente, prévisible et durable, individuellement ou dans le cadre des institutions financières ou commerciales.

Nous autres, en Afrique, continuerons de nous acquitter de nos responsabilités. Nous veillerons à ce que notre détermination et notre direction en vue de créer un meilleur avenir pour notre continent ne faiblissent pas.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays en cours d'adhésion – Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie – et les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie souscrivent à cette déclaration.

L'Union européenne considère le débat d'aujourd'hui comme une bonne occasion de concentrer l'attention sur les questions africaines en cette cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous voulons saisir cette occasion pour réaffirmer notre engagement en faveur du développement économique et social de l'Afrique qui reste, pour reprendre les termes du Conseil des

ministres de l'Union européenne, notre « partenaire privilégié ».

Comme nous le savons tous, la paix et le développement sont étroitement liés, notamment dans le cas de l'Afrique. Nous nous félicitons de la nouvelle démarche consistant cette année à regrouper les deux questions sous un seul point de l'ordre du jour, centré sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a été adopté par les chefs d'État africains en tant que programme de développement de l'Union africaine. Nous nous félicitons également des rapports du Secrétaire général préparés sous la supervision du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, dont nous partageons pleinement les conclusions et recommandations et dont nous sommes disposés à appuyer la mise en oeuvre. Nous nous félicitons en particulier de la qualité du rapport sur le NEPAD, soulignant les défis et les contraintes auxquels les pays africains, la communauté internationale et le système des Nations Unies sont confrontés.

L'Union européenne a dès le départ appuyé l'initiative du NEPAD. Nous partageons la vision sur lequel il se fonde et selon laquelle le développement de l'Afrique – jugé essentiel tant pour les Africains que pour le monde entier – doit s'inscrire dans le cadre d'un partenariat entre les pays les plus développés et les pays africains, où ces derniers ont la responsabilité première de mettre en place les conditions propices à un développement économique et social durable, susceptible d'attirer des investissements privés. Ces conditions comprennent l'amélioration de la gouvernance, la lutte contre la corruption, ainsi que le renforcement de la transparence et de la primauté du droit. Le NEPAD souligne également à juste titre le rôle du secteur privé en Afrique comme un moyen de contribuer à pleinement intégrer le continent dans le processus de mondialisation économique.

Je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Union européenne aux principes de base et aux priorités politiques traités par le NEPAD, qui rejoignent les valeurs et les objectifs de la politique de relations extérieures de l'Union européenne. Les priorités sectorielles et thématiques du NEPAD sont les mêmes que celles qui avaient été définies dans le plan d'action du Caire de 2000, adopté dans le contexte du dialogue Europe-Afrique. Nous pensons que la décision de l'Union africaine d'intégrer le NEPAD dans l'Union africaine nous permettra de renforcer notre dialogue

avec l'Afrique pour un large éventail de questions. Nous nous réjouissons d'approfondir ce dialogue à la première réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, organisé par la France et prévu pour le 10 novembre 2003.

Nous saluons à cet égard les progrès réalisés par les pays africains dans la mise en oeuvre du NEPAD, notamment la création du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Nous espérons que d'autres pays africains se joindront aux 16 États qui y ont accédé à ce jour, et nous les encourageons à commencer d'appliquer le Mécanisme, comme prévu, d'ici à la fin de l'année. S'inspirant des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général, d'autres efforts seront également nécessaires en vue d'intégrer les objectifs et priorités du NEPAD dans les plans de développement nationaux, sous-régionaux et continentaux; d'encourager la coopération entre le Comité de mise en oeuvre du NEPAD et les communautés économiques régionales; de générer un appui populaire pour le NEPAD parmi les Africains et de mobiliser les ressources nationales. L'Union européenne voudrait à cet égard souligner l'importance d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes.

La détermination des pays africains devra être égalée par l'engagement des pays plus développés en faveur d'un appui à l'Afrique – dans un esprit de véritable partenariat – en renforçant considérablement l'apport de ressources et leur efficacité vers le continent.

J'aimerais rappeler l'engagement financier collectif de l'Union européenne, défini au Sommet de l'Union européenne, qui s'est tenu à Barcelone en mars 2002, dans le contexte des préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, c'est-à-dire de consacrer 0,39 % du Revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2006, comme première mesure significative en vue de réaliser l'objectif de l'ONU de 0,7 %. L'Union européenne et ses États membres respectent ce calendrier, et offrent déjà à l'heure présente près de la moitié de l'aide au développement de l'Afrique.

L'Union européenne et ses États membres ont été à l'avant-garde de la coopération de la communauté internationale avec l'Afrique dans de nombreux domaines. Étant donné la création du NEPAD et les événements qui se sont produits au sein de l'Union africaine, l'Union européenne se trouve maintenant

face à une nouvelle question, celle de savoir comment intégrer au mieux la dimension panafricaine dans ses programmes de coopération.

La version intégrale de ma déclaration, qui a été distribuée, fournit davantage d'informations sur certaines des mesures concrètes qui ont été adoptées par l'Union européenne dans des domaines clefs comme, la santé, la dette et le commerce.

S'agissant du commerce, l'Union européenne reconnaît l'importance du coton pour le développement d'un certain nombre de pays africains. Elle comprend la nécessité de mesures pressantes en vue de traiter des distorsions commerciales sur ce marché.

En réponse à l'initiative du coton à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Commission européenne de l'Union européenne a proposé une solution constructive pour traiter les aspects commerciaux liés à la baisse des prix du coton sur le marché mondial. Il a été proposé de lier cette solution à l'OMC, mais cela a été reporté, jusqu'à l'aboutissement concluant d'un cycle de négociations.

L'Union européenne exprime son profond regret à la suite de l'échec de la conférence de Cancún. Nous sommes convaincus qu'une libéralisation croissante du commerce international, associée à des activités de coopération au développement, peut jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne estime qu'il est indispensable de poursuivre les négociations dans le cadre de l'OMC, dès que toutes les parties seront prêtes à y participer de nouveau. Toutes les parties devraient faire preuve de détermination et de souplesse pour honorer les engagements souscrits au Programme de développement de Doha.

La réunion d'aujourd'hui est également consacrée à la promotion d'une paix durable en Afrique. En fait, c'est le premier objectif de l'Initiative du NEPAD qui, à juste titre, lie développement et stabilité. Nous devons principalement mettre l'accent sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique. Selon la position bien établie de l'Union européenne, notre contribution à la prévention et à la gestion des conflits doit se faire par le renforcement des capacités africaines, y compris par l'appui aux organisations régionales et sous-régionales et à la société civile.

Des événements importants se sont produits dans ce domaine. Lors de son Sommet de Durban en juillet 2002, l'Union africaine a approuvé le Protocole pour la mise en oeuvre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui sera l'organisme directeur pour un mécanisme de paix et de sécurité en Afrique, y compris une force en attente africaine. Nous espérons que le nombre de ratifications nécessaires sera bientôt atteint pour permettre au Protocole d'entrer en vigueur rapidement.

Entre-temps, lors du Sommet de l'Union africaine tenu à Maputo en juillet dernier, la Commission européenne a fait une proposition novatrice : mettre en place un centre opérationnel de soutien à la paix appuyant les opérations de paix africaines, y compris le mécanisme de paix et de sécurité de l'Union africaine qui devrait être prochainement lancé. Cette proposition est actuellement mise au point à Bruxelles. Elle reconnaît qu'il n'y a pas de développement sans paix et vise à élargir la portée de l'intervention sous forme d'assistance pour inclure un appui aux opérations de maintien de la paix dirigées par les Africains.

Nous attendons les contributions d'autres donateurs pour la création du mécanisme de paix et de sécurité africain après l'adoption au Sommet du Groupe des huit d'Évian d'un plan conjoint pour renforcer les capacités africaines concernant la mise en oeuvre des opérations de soutien de la paix. Ce plan fixe l'objectif ambitieux d'aider les pays africains à créer, d'ici à 2010, une force de paix en attente capable de réaliser des opérations de maintien de la paix conformes à la prise en charge africaine pour les questions de paix et de sécurité.

La création d'une force en attente africaine découragera les conflits sur le continent et complètera la coopération ferme et efficace entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine. Cette coopération trilatérale doit comprendre tant la prévention des conflits que l'assistance. C'était une des conclusions principales du séminaire organisé par la présidence de l'Union européenne à Rome, les 28 et 29 juillet, sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique, auquel le Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, le Professeur Gambari entre autres personnalités a participé et qui comptait également des représentants qualifiés de la société civile africaine dont le rôle est pour nous d'une grande importance.

Les enseignements tirés de l'expérience du passé prouvent que l'Union européenne, l'ONU et les pays africains, lorsqu'ils agissent de façon cohérente et logique, peuvent avoir un impact significatif sur la paix, le développement et la sécurité. L'exemple le plus récent en a été l'Opération Artémis en République démocratique du Congo, dirigée par l'Union européenne. L'accord de coopération entre l'Union européenne et l'ONU sur la gestion des crises, signé à New York il y a deux semaines, offrira d'autres occasions de faire preuve de l'engagement de l'Union européenne.

L'Union européenne a beaucoup à offrir à l'Afrique s'agissant de renforcer les capacités de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique, y compris le maintien de la paix et les questions relatives à celui-ci telles que le contrôle des armes légères et de petit calibre. Les ressources financières constituent le pilier central, mais il y a aussi une importante création de capacités techniques et un transfert de compétences que l'Union européenne peut offrir. Nous voulons débattre avec nos partenaires africains de cette question délicate dans le cadre du dialogue actuel Europe-Afrique lancé au Sommet du Caire en avril 2000. Comme nous l'avons confirmé à la conférence ministérielle d'Ouagadougou en novembre de l'année dernière, l'Europe souhaite faire du cadre stratégique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'Union africaine le cœur du dialogue politique avec l'Afrique.

Assurer l'inclusion de l'Afrique dans les progrès mondiaux est une priorité de l'Union européenne. Nous sommes persuadés que cette tâche peut être réalisée en poursuivant les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du NEPAD et par un appui accru de la communauté internationale. Alors que l'Union européenne poursuivra cet objectif dans le cadre du dialogue en cours avec l'Afrique, nous attendons de l'Organisation des Nations Unies qu'elle joue un rôle important pour encourager le partenariat entre le monde développé et le continent africain. Je tiens à engager le plein appui de l'Union européenne aux initiatives entreprises à cet égard et je présente tous mes vœux de réussite au Conseiller spécial pour l'Afrique, le Professeur Gambari, dans le rôle important qu'il joue.

M. Lóvald (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège est engagée vis-à-vis de l'Afrique. Nous pensons qu'il existe de nombreux signes positifs

venant du continent. Nous poursuivrons notre partenariat avec de nombreux États africains et nous approfondirons même la coopération avec les organisations africaines régionales et sous-régionales.

La Norvège reconnaît l'importance des mesures qui sont prises actuellement par les dirigeants du continent africain. Avec le développement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de la nouvelle Union africaine, les dirigeants africains prennent clairement la responsabilité du développement du continent. Le NEPAD est une initiative qui est dirigée, contrôlée et gérée par l'Union africaine. Je réaffirme l'appui de la Norvège aux principes et priorités politiques du plan d'action du NEPAD. Nous sommes encouragés par les progrès faits dans la mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et attendons avec intérêt sa pleine mise en oeuvre.

La Norvège félicite le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, récemment créé, des efforts déployés dans la mise au point du premier rapport de synthèse du Secrétaire général concernant le NEPAD. La Norvège appuie dans l'ensemble les conclusions et les recommandations du rapport. Nous nous félicitons également du rapport d'activité du Secrétaire général sur les causes de conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Nous appuyons de façon générale la démarche du rapport et ses recommandations.

La Norvège partage le point de vue fondamental que la prévention des conflits, y compris l'alerte rapide et les mesures préventives, doit être l'élément central de tout processus multilatéral visant à consolider la paix. Trop souvent, l'héritage d'un conflit est un autre conflit. Nous devons trouver les moyens de mettre un terme à ce cycle. La prévention des conflits et la consolidation de la paix après les conflits sont l'avant et le revers d'une même médaille. Comme le Secrétaire général l'a dit clairement dans son rapport sur la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire, nous devons avoir une stratégie qui englobe dans leur totalité, la paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance. Nous devons également avoir des institutions multilatérales qui soient en mesure de mettre en oeuvre ces stratégies globales.

La lutte contre la pauvreté et la promotion du développement sont les meilleurs investissements que

nous puissions faire en Afrique. Le NEPAD est un pas considérable vers le développement économique et social et la stabilité politique. La Norvège s'est jointe au reste de la communauté internationale dans l'engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, Feuille de route pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à l'année 2015. Nous sommes engagés à réduire la mortalité infantile de deux tiers. Nous sommes engagés à réduire de moitié la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il nous faut mettre l'accent sur quatre points. Premièrement, la communauté internationale doit améliorer les conditions offertes par le cadre international pour le commerce, l'investissement et la dette. Deuxièmement, les gouvernements des pays pauvres doivent s'attacher à la bonne gouvernance et à la responsabilisation. Troisièmement, l'aide publique au développement doit être augmentée et améliorée. Quatrièmement, le secteur privé et la société civile doivent devenir des partenaires actifs en matière d'allègement de la pauvreté.

Les conflits violents ont des conséquences dévastatrices aux niveaux national, régional et international. Les conflits entraînent des déplacements, des taux de mortalité élevés, la pauvreté et des traumatismes et détournent les ressources au détriment du développement. Les infrastructures sont détruites. Les institutions sont anéanties. Les investissements sont perdus. Les économies s'affaiblissent. Les institutions se désintègrent et, dans certains cas, les États tombent en déliquescence.

Un conflit a le potentiel de défaire des décennies de développement humain, économique et national. Dans la plupart des cas, l'ONU ne s'engage sérieusement qu'après qu'un conflit a éclaté. Les raisons en sont nombreuses, mais le prix à payer est très élevé en termes de pertes humaines, de malheurs et de reculs dans le développement.

Il y a bien des choses que nous pouvons faire pour empêcher qu'il n'en soit ainsi. Nous pouvons faire davantage pour éviter que des facteurs économiques tels que les diamants ou d'autres ressources naturelles alimentent et prolongent des conflits. Nous pouvons également prendre des mesures pour mettre un frein au commerce illicite des armes légères. Nous concentrons sur ces deux domaines

améliorerait considérablement l'effet de l'action préventive de l'ONU.

Sans la paix et la stabilité, notre lutte contre la pauvreté échouera. Le Secrétaire général a correctement insisté sur la responsabilité des pays africains eux-mêmes pour assurer le développement en Afrique. Les organisations régionales et sous-régionales et la société civile doivent être impliquées à tous les stades de la résolution des conflits et dans l'amélioration des capacités africaines en matière d'opérations de maintien de la paix. A Maputo, cette année, nous avons assisté à la création officielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et vu les efforts déployés récemment pour résoudre les litiges et les conflits au niveau sous-régional, qui ont débouché sur des résultats positifs.

Le rôle de la communauté internationale devrait être principalement de renforcer et d'appuyer les efforts et les initiatives à l'intérieur des pays africains eux-mêmes. Nous attendons avec intérêt de coopérer davantage avec la communauté des États africains ainsi qu'avec l'ONU, avec les structures régionales et sous-régionales et, en premier lieu, avec une société civile riche d'énergies qui accorde une importance clé aux approches fondées sur le respect de la sexospécificité des droits.

La Norvège, ainsi que l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, appuie et participe aux pourparlers de paix au Soudan. Les pourparlers sont dirigés par une organisation régionale, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et présidés par le Kenya. Le 25 septembre dernier, les parties ont signé un accord sur les principes en fonction desquels résoudre les points délicats des dispositions de sécurité pour un accord de paix. Nous espérons qu'il préparera la voie à la signature d'un accord de paix complet cet automne.

La paix au Soudan mettrait fin à l'un des plus longs conflits africains. Ces 20 dernières années, deux millions de personnes ont été tuées et plus de 4 millions se sont réfugiées ou ont été déplacées à l'intérieur du pays. Un accord de paix lancerait un signal fort indiquant que des parties d'arrière-plans ethniques, religieux et culturels différents peuvent travailler et vivre ensemble. Nous espérons que cela aura un grand impact sur la stabilité de la région.

Mais la société soudanaise aura besoin de voir les résultats concrets d'un accord de paix. Ces résultats

souligneront le fait qu'il y a des dividendes de la paix. Les préparatifs d'un effort d'aide diversifié et de longue durée ont commencé il y a déjà un certain temps. La Norvège, en sa qualité de coprésident du Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, organisera une conférence des donateurs dès qu'il y aura un accord de paix.

L'absence de guerre ne signifie pas nécessairement la paix. Faire asseoir les parties à la table des négociations n'est que le premier pas. Le plus dur reste ensuite à faire : consolider la paix dans les situations d'après conflit. Ceci implique de promouvoir un développement social et économique et d'apporter une réponse aux problèmes politique et sécuritaire.

À ce niveau, la communauté internationale peut aider à mettre en place les compétences et les capacités, ainsi que les institutions et les processus nécessaires à une résolution non violente des conflits. Et, ici, l'ONU a un rôle indispensable à jouer en tant que partenaire s'agissant d'appuyer le NEPAD et de promouvoir ainsi la paix et le développement en Afrique.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : À la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons assisté à la création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant qu'initiative africaine qui repose sur les réalités, les aspirations, les besoins et les problèmes de l'Afrique. Les pays africains ont affirmé leur contrôle du contenu de ce Partenariat et se sont engagés à unir toutes leurs forces sur les plans social, politique, économique et environnemental et à établir les institutions nécessaires pour atteindre ce but.

Au dernier Sommet africain, qui s'est tenu à Maputo, au Mozambique – et je souhaite ici remercier le Ministre des affaires étrangères du Mozambique pour avoir présenté aujourd'hui ce point –, le NEPAD a été adopté comme le principal programme de l'Union africaine, ce qui a marqué un nouveau pas en avant quant au contrôle par l'Afrique de cette initiative. Ceci se reflète également dans les efforts du comité exécutif de ce Partenariat, tout au long de l'année dernière, dans les différents domaines où il est actif.

Je souhaiterais dire officiellement que nous nous réjouissons de l'intérêt mondial grandissant pour le NEPAD. Cependant, à cet égard, je voudrais dire que

cet intérêt est toujours de nature strictement morale et politique.

Nous comptons beaucoup sur les efforts de l'Ambassadeur Ibrahim Gambari et du groupe qu'il dirige à l'ONU pour mobiliser plus d'intérêt et d'engagement international au profit du NEPAD d'un point de vue technique et financier. Nous soulignons la nécessité d'unifier et de coordonner les activités des institutions des Nations Unies et des autres organisations internationales pour aider à mettre pleinement en œuvre cette initiative, en particulier les questions relevant du développement économique et social. Les activités devraient refléter l'engagement de la communauté internationale de travailler pour la mise en œuvre et la réalisation complètes des objectifs du Millénaire pour le développement, d'une manière qui s'accorde aux efforts actuels pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Le NEPAD est pour nous le cadre d'un partenariat nécessaire qui incarne le principe de la responsabilité et de l'engagement mutuels entre l'Afrique et le reste du monde. Nous aspirons à un partenariat sérieux qui reconnaîtra les caractéristiques et capacités particulières de l'Afrique, qui découle d'une détermination commune d'éradiquer les causes des conflits, de la violence, et de la marginalisation économique, et qui pose le fondement du respect des décisions prises par les peuples du continent sur le plan de leurs priorités et programmes de développement pour y améliorer leurs vies.

Les contributions de l'ONU aux opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix en Afrique sont de plus en plus importantes, en particulier concernant la fourniture et la mobilisation de l'appui technique et financier nécessaire pour la mise en place et le renforcement des institutions africaines à cet égard. Les efforts déployés sur le continent pour la mise en place d'un dispositif destiné à prévenir et gérer les conflits dans le contexte de l'Union africaine, en particulier l'idée de créer un Conseil de paix et de sécurité, nécessitent une étude conjointe de l'ONU et de l'Union africaine sur les besoins et les exigences requis à cet égard, tandis que seront identifiés les domaines dans lesquels l'ONU peut offrir son aide et des sources possibles de financement pour ces mécanismes.

À cet égard, nous mettrons en relief les priorités du continent, notamment la lutte contre la prolifération

et le trafic des armes légères et de petit calibre et le renforcement de la coopération entre l'ONU, l'Afrique et les organisations sous-régionales dans des domaines essentiels comme les opérations de maintien de la paix. Nous mettons ici l'accent sur le désarmement et la démobilisation des anciens combattants sur leur réinsertion dans la vie civile, sur la protection des civils et sur toutes les questions relatives à la situation présente et future des réfugiés et personnes déplacées, cela dans une perspective régionale.

À cet égard, je souhaiterais une fois encore souligner que les efforts que nous déployons pour mettre fin aux conflits en Afrique ne devraient pas se limiter à la conclusion ni à la surveillance d'un cessez-le-feu et qu'ils ne prendront pas fin avec le retour des combattants dans leurs casernes et la protection des installations ou en facilitant la rencontre des gouvernements provisoires ou transitoires. Le défi véritable consiste à gérer les situations d'après conflit, ce qui nécessite un ensemble de programmes solidaires en faveur de la réconciliation et du développement politique, économique, social et administratif.

Le Gouvernement égyptien prend note des affirmations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ses recommandations concernant la promotion de la paix et du développement durables en Afrique. Le rapport témoigne des multiples initiatives et programmes que le système des Nations Unies met en œuvre dans les pays africains dans les situations d'après conflit. Nous relevons que le Secrétaire général a mentionné dans son rapport l'élément essentiel de la consolidation de la paix globale et permanente. Toutefois, je souhaite signaler que les progrès enregistrés dans la consolidation de la paix globale et permanente sont tributaires de l'engagement continu de la communauté internationale à l'égard des pays africains sortant d'un conflit par le biais de l'allocation de ressources financières nécessaires pour continuer à faire fond sur les progrès déjà obtenus sur le plan politique et en matière de sécurité.

À cet égard, nous soulignons la nécessité de mettre au point des mécanismes de coordination entre les organes et les programmes de l'ONU en vue du règlement et de la gestion des conflits ainsi que de l'instauration et du maintien de la paix en Afrique, notamment les institutions financières internationales, de sorte que nous puissions définir le rôle et les activités de chaque programme ou organe à toutes les

étapes de la gestion des conflits. Nous devons également élaborer des plans et des programmes homogènes et cohérents qui reflètent la nature véritable et les besoins particuliers des sociétés concernées tout en évitant les chevauchements des activités et en faisant abstraction des moins efficaces.

De cette façon, il sera possible d'utiliser au maximum les ressources humaines et matérielles disponibles. C'est pourquoi la délégation égyptienne est d'avis que les organes et les programmes du système des Nations Unies devraient instaurer au quotidien des voies de communication et d'interaction avec les structures gouvernementales et les structures non gouvernementales et avec les institutions nationales dans les pays concernés, ainsi qu'avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales pertinentes pour assurer une coordination et une harmonie suivies des activités conjointes.

M. Baali (Algérie) : Il est incontestable que sans paix, il n'y a point de développement. Dans de nombreux pays africains confrontés à des conflits, les efforts de développement, quand ils sont encore possibles, se trouvent forcément amenuisés. En dépit d'importants progrès dans la consolidation de la paix et dans le développement enregistrés au cours de ces dernières années, grâce aux efforts des pays africains eux-mêmes et à l'appui de la communauté internationale, des conflits persistent encore et continuent d'affecter nombre de pays et de régions, de surcroît en proie aux maladies et à la pauvreté.

Les rapports exhaustifs du Secrétaire général font ressortir de manière éloquente l'ampleur des difficultés et des problèmes qui entravent le développement en Afrique. La clarté avec laquelle ils relèvent, par ailleurs, les efforts déployés par les pays africains et l'appui apporté par la communauté internationale et le système des Nations Unies, permet une compréhension aisée de la gravité de la situation en Afrique et de ses préoccupations majeures.

L'examen conjoint de la question intitulée « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international » et de la question intitulée « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », à bien des égards interdépendants, nous paraît approprié en ce sens qu'il permet de les traiter de manière coordonnée et intégrée. En revanche, compte tenu de la spécificité

de chacune de ces questions, ma délégation estime qu'il est important que des rapports séparés continuent de leur être réservés.

Sur la question de la paix et du développement durable, ma délégation se félicite de l'attention constante que le Secrétaire général accorde à la question sensible du règlement des conflits et du maintien de la paix en Afrique ainsi que du soutien qu'il apporte aux initiatives africaines de règlement des conflits.

Les efforts déployés, depuis le mois de juin 2002, en République centrafricaine, en Angola et, tout récemment, au Libéria où le Secrétaire général vient de nommer un Représentant spécial, sont significatifs et appellent à être multipliés. La création par le Conseil économique et social des groupes consultatifs spéciaux pour la Guinée-Bissau et pour le Burundi est tout aussi louable, d'autant qu'elle vise à coordonner le soutien de la communauté internationale et du système des Nations Unies en vue d'assurer la transition de la phase post-conflit à celle du redressement et de la reconstruction dans ces pays qui sortent d'un conflit.

Il est tout à fait clair que la collaboration et la coordination entre le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique créé par le Conseil de sécurité, le Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit et les mécanismes compétents de l'Union africaine doivent être renforcées davantage afin que les initiatives en faveur de la paix et du développement en Afrique puissent s'inscrire dans une approche globale, intégrée et coordonnée. La volonté politique et la détermination affirmées des pays africains de parvenir à un règlement durable de la multitude de conflits qui ravagent encore le continent restent cependant tributaires de l'existence de capacités africaines appropriées. Deux conditions essentielles nous paraissent devoir présider à leur mise en place.

En premier lieu, il s'agit d'éviter de détourner de l'effort de développement les ressources nécessaires à la mise en place de ces capacités. En second lieu, l'appui et l'encouragement prodigués aux initiatives africaines de paix et de sécurité ne doivent pas, à terme, conduire à un désengagement de la communauté internationale de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits sur le continent, en particulier du désengagement de l'ONU et de son Conseil de sécurité qui a, aux termes de la Charte, la

responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il y a un an, l'Assemblée adoptait deux importantes résolutions en faveur de l'Afrique : la résolution 57/2 intitulée « Déclaration des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique », par laquelle elle accueillait favorablement le NEPAD et affirmait que le soutien de la communauté internationale à ce Nouveau Partenariat était essentiel. et la résolution 57/7 qui met fin au Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et consacre le NEPAD comme cadre de référence à l'appui du système des Nations Unies et de la communauté internationale à l'Afrique. La première occasion nous est ainsi offerte, 12 mois après, de mesurer ensemble les progrès qui ont pu être réalisés dans la mise en oeuvre de ce Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui que la communauté internationale lui a apporté. Il est fort encourageant de constater que les pays africains se sont résolument investis dans la réalisation des objectifs fixés et qu'ils ont franchi des étapes prometteuses.

Le rapport du Secrétaire général à ce sujet (A/58/254), dont nous saluons l'approche globale et la simplicité de la structure adoptées pour faciliter la tâche de suivi de l'appui au NEPAD, recense de manière précise les obstacles et les entraves rencontrés sur le terrain. Il en ressort que le manque de ressources financières, la persistance des conflits et la persévérance des maladies endémiques qui continuent de décimer par milliers les forces vives du continent, constituent des obstacles majeurs qui affaiblissent les capacités et les efforts de développement des pays africains. Dans la responsabilité qui leur incombe, en premier lieu, d'assurer leur propre développement, les pays africains ont consenti d'énormes sacrifices au plan national, et ce, à tous les niveaux – politique, économique et social – pour réunir toutes les conditions de réussite de ce nouveau partenariat africain.

Nous ne pouvons que nous féliciter des avancées enregistrées dans divers secteurs prioritaires, comme la gouvernance, la paix et la sécurité, la coordination nationale, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement et le tourisme, l'infrastructure et l'industrialisation. Davantage d'efforts sont certainement encore nécessaires pour conforter la

résolution des pays africains à aller de l'avant dans la mise en oeuvre du NEPAD.

La mise en place, récemment, de nouvelles institutions de l'Union africaine, adaptées aux exigences de l'heure, procède naturellement de la volonté et de l'engagement communs désormais irréversibles de mettre en oeuvre tous les mécanismes à même d'assurer la réalisation des objectifs du NEPAD, dans la perspective de sortir le continent du sous-développement et de lui assurer les meilleures conditions d'une intégration active dans l'économie mondiale.

Nous nous félicitons du partenariat établi entre le NEPAD et le Groupe des huit (G-8) et des engagements de ce dernier à l'appui des efforts de l'Afrique, tout comme nous saluons les multiples initiatives de soutien de certains pays développés en direction de l'Afrique. Qu'elles soient multilatérales ou bilatérales, de telles initiatives sont à encourager.

Dans son rapport, le Secrétaire général souligne, à juste titre, l'importance particulière de l'apport de la communauté internationale, tout en indiquant les efforts qui restent à fournir en matière d'aide publique au développement, de règlement du lourd fardeau de l'endettement extérieur, de libéralisation du commerce international et d'encouragement de flux d'investissements privés vers l'Afrique.

Dans son rapport sur l'application de la Déclaration du Millénaire (A/58/323), le Secrétaire général relève clairement que le succès ou l'échec des Objectifs du Millénaire pour le développement, dépend de la question de savoir si les pays développés honoreront leurs engagements dans ces domaines. C'est dire combien le sort du NEPAD reste, dans une large mesure, lié à la création d'un environnement international propice, que détermine, dans une large mesure, la réalisation de l'objectif 8 du Millénaire sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, en particulier ses volets relatifs à la dette, l'aide publique au développement et la mise en place d'un système financier et commercial multilatéral ouvert. Ma délégation en est convaincue et estime qu'une réponse active et cohérente à ces questions décisives pour le financement du développement exige une démarche qui soit globale et intégrée.

Le système des Nations Unies est appelé, pour sa part, à jouer un rôle significatif dans sa contribution au

soutien des efforts africains. Les activités opérationnelles sont, à ce titre, d'une grande importance. Elles doivent néanmoins être conduites dans le strict respect de leur universalité, objectivité et neutralité, loin de toute tentation d'immixtion dans les affaires intérieures des pays bénéficiaires.

Je voudrais terminer en soulignant l'importance de la mise en place du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique. La création de cette structure est l'expression de l'engagement de l'Organisation des Nations Unies à assurer un suivi régulier de l'appui international au NEPAD. Elle est d'un intérêt capital pour l'Afrique et le suivi de la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat. Il importe donc de veiller à la doter des moyens humains suffisants et des ressources financières adéquates pour lui permettre de mener à bien sa mission.

M. Natama (Burkina Faso) : Permettez-moi tout d'abord de saluer la manière, Monsieur le Président, dont vous et les autres membres du Bureau dirigez les travaux de la présente session. Ma délégation tient à vous rassurer de son entière collaboration dans l'accomplissement de votre mission.

Je voudrais ensuite remercier le Secrétariat pour la pertinence des rapports soumis à notre examen, dont la concision et la précision rendent l'exploitation facile. Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration faite au nom du Groupe africain, mais souhaiterait cependant faire quelques observations d'ordre général sur le sujet du jour.

Il y a quelques mois de cela, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) semblait être à la croisée des chemins, à cause, d'une part, de la guerre en Iraq, et, d'autre part, du doute qui a toujours pesé sur la capacité des dirigeants africains à appliquer les principes de la bonne gouvernance politique et économique qu'ils ont eux-mêmes adoptés dans la Déclaration à Durban de juillet 2001.

Cette incertitude apparente s'est dissipée avec l'adoption d'une déclaration plus récente sur la mise en oeuvre du NEPAD lors de la deuxième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine tenu à Maputo du 10 au 12 juillet 2003. Toutes ces initiatives des chefs d'État africains constituent des jalons importants d'un engagement réel pour un nouveau départ du continent, dont la matérialisation est aujourd'hui faite par l'adhésion spontanée et volontaire

d'une quinzaine de pays au Mécanisme d'évaluation par les pairs.

C'est le lieu ici de souligner que pour mon pays, dont le Gouvernement a franchi un pas décisif le 20 mars 2003 en adhérant à ce Mécanisme, l'évaluation par les pairs est un outil indispensable de développement si l'on tient compte de son impact considérable sur le renforcement des capacités institutionnelles, politiques et économiques de nos États. Nul doute que la réalisation imminente des premières évaluations représente la preuve irréfutable de la volonté des États africains d'établir un environnement sain et propice de gestion transparente.

Sur les progrès en cours, il convient de mentionner également le processus de création d'un Conseil africain de la paix et de la sécurité. Le continent africain a sans conteste besoin de mettre fin aux guerres qui le ravagent, afin d'envisager sérieusement son développement, d'où le caractère vital de cet instrument dont la ratification rapide du Protocole permettra à ses dirigeants de prévenir, de contrôler et de régler les conflits.

C'est, du reste, l'occasion ici de saluer le travail remarquable mené par le Conseil économique et social relatif aux pays africains qui sortent d'un conflit. En effet, comme vous les membres le savez, le Conseil a, lors de sa dernière session de fond, procédé à la prorogation du mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau et créé un Groupe consultatif spécial pour le Burundi. Ces faits nouveaux dans l'agenda du Conseil économique et social viennent conforter le concept selon lequel, sans paix il n'y a pas de développement. Sur cet élan novateur, le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission de l'Union africaine, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité devront renforcer davantage leur coopération concernant les problèmes de la paix, de la sécurité et du développement. À ce niveau, des progrès sont perceptibles, notamment, au Burundi, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et, bientôt, au Libéria et en Côte d'Ivoire.

Ma délégation est d'avis avec le rapport du Secrétaire général quant aux problèmes et contraintes que rencontre la mise en oeuvre du NEPAD, et en particulier la question de la faiblesse des capacités institutionnelles, pour planifier et exécuter les programmes de développement aux niveaux national et

régional, ainsi que la problématique de l'insuffisance des ressources. Toutefois, dans l'esprit du Nouveau Partenariat, le principe de la responsabilité collective de tous les pays du continent devrait prévaloir dans la résolution des problèmes. À propos des ressources, l'idée d'asseoir des sources propres de financement du NEPAD, provenant des Africains eux-mêmes, serait la bienvenue et pourrait susciter plus facilement l'appui des partenaires du développement. Quant à la mobilisation de la communauté internationale, jusque-là jugée timide, il est souhaitable qu'elle évolue au rythme des efforts et du sérieux dont feront preuve les responsables africains. L'Afrique attend, par ailleurs, l'appui de la communauté internationale dans le domaine combien crucial de l'accès aux marchés des pays du Nord. Dans cet ordre d'idées, il est souhaitable que l'extension d'initiatives comme la loi en faveur de la croissance de l'Afrique et de son accès aux marchés (AGO) à tous les États africains se fasse sans considération idéologique, et que les subventions agricoles dans l'Union européenne et en Amérique du Nord interviennent en conformité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Le succès du NEPAD passe par une approche participative dans sa mise en oeuvre. Le Burkina Faso estime qu'un large débat devrait être institué au niveau de chaque État africain pour faire bien comprendre cette nouvelle initiative aux populations à tous les niveaux en vue de l'appropriation de son contenu par celles-ci. La volonté politique exprimée avec force par les chefs d'État restera un voeu pieux si les communautés à la base ne s'impliquent pas à fond dans la mise en oeuvre de ce programme, ceci d'autant plus que l'environnement social a autant d'importance que la bonne gouvernance, la stabilité et bien d'autres facteurs dans la prise de décision des investisseurs internationaux, publics et privés. C'est pourquoi le Burkina Faso s'est engagé dans une vaste campagne de sensibilisation sur le NEPAD, notamment à travers l'organisation de tribunes d'échange avec la société civile, les milieux universitaires et les décideurs nationaux et locaux.

En outre, l'approche sous-régionale comme cadre stratégique d'application des mécanismes du NEPAD a conduit mon pays à initier et à accueillir, au cours des derniers mois, des rencontres sous-régionales sur des questions sectorielles telles que les volets agricole et élevage, en rapport avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi

que ceux de l'éducation, la science et la culture, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. C'est dans cette logique aussi, que le Burkina Faso abritera, en 2004, un sommet des chefs d'État de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Le NEPAD, dans sa phase opérationnelle, aura besoin d'un renforcement de nos capacités humaines. Le Burkina Faso s'y est préparé en mettant en place un instrument à même de satisfaire à cette nouvelle exigence. Il s'agit du Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES). De plus, le Burkina Faso est en train d'adopter son deuxième plan national sur la bonne gouvernance, auquel seront intégrés les objectifs, normes et critères du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, en vue de son évaluation prévue, dans le cadre de ce mécanisme, pour septembre 2004. Mon pays entend poursuivre son action de plaidoyer, tout en s'appesantissant sur l'exécution des projets de développement, en conformité avec les principes directeurs convenus dans le NEPAD, sur la base desquels il a réajusté son cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté.

Je ne saurais terminer sans saluer la contribution combien inestimable que le système des Nations Unies n'a cessé d'apporter depuis des décennies pour sortir l'Afrique du sous-développement. Le suivi de l'application de la résolution 57/7 de l'Assemblée générale confère, une fois de plus, à l'ONU un rôle de leadership dans la coordination et la mise en cohésion de l'action internationale en faveur de l'Afrique.

M. Isakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le développement progressif de l'Afrique est freiné par plusieurs facteurs. L'impact destructeur des groupes armés illégaux ronge les fondements mêmes de l'existence d'États souverains. Ces groupes continuent d'alimenter le commerce illicite des armes légères, les activités des mercenaires, l'utilisation des enfants soldats, les violations massives des droits de l'homme et des normes du droit humanitaire, l'exportation illégale des ressources naturelles et la criminalité transfrontière. Il en résulte que les conflits qui traversent les frontières prennent une dimension sous-régionale, détruisent les structures de l'État et l'ordre public et entraînent des flux de réfugiés. Ils représentent également une menace à la paix et à la stabilité du continent tout entier. Ce n'est qu'en agissant tous ensemble que nous pourrions contrer ce phénomène.

La Russie appuie les efforts entrepris par l'ONU pour renforcer les capacités de maintien de la paix de l'Afrique et instaurer une coopération efficace dans le domaine du maintien de la paix. Nous notons avec satisfaction les progrès accomplis au cours de l'année écoulée dans le règlement des conflits armés en Afrique. La réussite des opérations de maintien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, au Libéria et dans d'autres zones de crise montre le lien intrinsèque qui existe entre la paix, la stabilité et le redressement socioéconomique complet dans les pays dévastés par les conflits.

Les nouveaux types de partenariat qui s'établissent entre l'ONU et les organisations régionales revêtent une importance particulière dans ce contexte. Entre autres exemples concrets de tels partenariats on peut noter la mission de l'Union européenne en République démocratique du Congo mandatée par le Conseil de sécurité et le déploiement des forces de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest au Libéria. Les événements survenus ces derniers mois en République centrafricaine et en Guinée-Bissau attestent de la gravité des problèmes rencontrés par les pays africains en période d'après-conflit.

Toute l'expérience de l'Afrique en matière de développement montre clairement que l'instabilité est prévenue par le renforcement des institutions publiques, le développement de la démocratie, le règlement des problèmes économiques, la lutte contre la corruption, la garantie de frontières sûres, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et l'instauration de relations de bon voisinage mutuellement bénéfiques.

De surcroît, il est évident que la responsabilité principale de l'avenir du continent incombe aux Africains eux-mêmes. Un pas important dans cette direction a été l'adoption du principe de relations de bon voisinage par les pays d'Afrique australe, sous l'égide du Secrétaire général. Nous sommes convaincus qu'une coopération multilatérale exemplaire de ce genre, à laquelle participe l'ONU, peut être employée dans d'autres parties de l'Afrique. La Russie continuera d'y contribuer à la limite de ses ressources pour renforcer les capacités de l'Afrique dans le domaine du maintien de la paix.

Les aspects économiques et sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sont

cruciaux pour guider l'Afrique vers le développement durable. À cet égard, la Russie concentrera ses efforts sur l'allègement de la dette des pays africains dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Entre 1998 et 2002, la Russie a annulé 11,2 milliards de dollars de la dette des pays africains, dont 3,4 milliards en 2002. La Russie a décidé de verser une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'Initiative entre 2003 et 2004. De larges préférences commerciales sont accordées aux États du continent. La législation russe actuelle prévoit que les exportations traditionnelles des pays les moins avancés, essentiellement d'Afrique, soient exemptes de droits de douane. Ces marchandises ne sont pas soumises à des quotas d'importation ou à des mesures anti-dumping, compensatoires ou de protection spéciale. Plus de 80 % des importations russes de l'Afrique bénéficient d'un traitement préférentiel.

Plusieurs grands projets d'investissement sont exécutés en Afrique avec la participation de sociétés russes, notamment dans les domaines du développement de ressources minérales, de l'énergie et la métallurgie. La Russie offre une assistance concrète aux pays africains en matière de formation et de santé publique. Chaque année, près de 800 bourses sont offertes aux étudiants africains. Des enseignants et médecins russes travaillent sur le continent. Dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Russie offre une assistance aux pays africains pour contribuer à la lutte contre diverses maladies infectieuses.

La Russie offre une assistance humanitaire aux pays africains pour les aider à contrecarrer les effets des catastrophes naturelles. En 2002 et 2003, l'Algérie, l'Éthiopie et l'Érythrée ont reçu une assistance et, à travers le Programme alimentaire mondial, la Russie a apporté une aide alimentaire d'urgence à l'Angola. En 2003, la Russie a versé une contribution volontaire au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour financer directement les opérations humanitaires en Afrique. Nous avons l'intention de continuer à participer activement aux efforts internationaux à l'appui du développement économique et social du continent.

M. de La Sablière (France) : La France se réjouit de la place privilégiée accordée à l'Afrique par notre Assemblée. Notre débat aujourd'hui, comme la résolution que nous avons adoptée l'année dernière,

illustre à la fois l'importance qu'a acquise le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), initiative des pays africains, et la nécessité de poursuivre et de renforcer notre partenariat avec l'Afrique.

Le rapport du Secrétaire général présente de manière claire et complète les avancées réalisées et les étapes encore à franchir. Nous partageons ses conclusions et ses recommandations. Les mettre en oeuvre doit être une priorité. La France y contribuera pleinement.

La présidence italienne de l'Union européenne a présenté tout à l'heure l'action que mènent les Européens dans ce sens. Notre propre engagement s'inscrit naturellement dans ce contexte. Il vise à accompagner les pays africains selon les principes qu'ils ont définis, qui sont aussi les nôtres, et selon les priorités qu'ils ont choisies : la paix et la sécurité; la lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie; l'accès à l'eau et à l'éducation; et la protection des ressources naturelles. Ces objectifs rejoignent aussi ceux dont les Nations Unies et la communauté internationale se sont dotés lors du Sommet du Millénaire, de la Conférence de Monterrey et du Sommet de Johannesburg. Nous savons que les objectifs de développement du Millénaire s'appliquent en effet plus particulièrement à l'Afrique.

Atteindre ces objectifs reste possible. À cette fin, nous devons mobiliser tous les instruments qui sont à notre disposition pour appuyer les efforts des pays africains eux-mêmes : investissements, commerce, aide publique au développement, allègements de dette, sources innovantes de financement, transferts de technologie et d'expérience. Chacun doit être mis à contribution, plus et mieux encore qu'aujourd'hui.

Je ne reviens pas sur l'ensemble de ces points. Notre collègue italien a montré la détermination des Européens à progresser dans cette voie, dans l'objectif d'assurer le développement durable de l'Afrique. J'ajouterai simplement quelques remarques sur certains éléments auxquels la France attache une importance particulière.

En premier lieu, les travaux réalisés depuis l'année dernière au sein du NEPAD et par l'Union africaine sont remarquables comme l'ont montré les résultats du Sommet de Maputo en juillet. Je pense en particulier au Mécanisme d'évaluation par les pairs, dont 16 pays ont déjà signé le mémorandum. Nous

saluons la constitution du groupe des personnalités éminentes et l'engagement des pays qui se sont portés volontaires. Je pense également aux politiques définies par le NEPAD dans des domaines aussi essentiels que l'agriculture, la santé ou l'environnement.

Chacun sait que beaucoup reste à faire mais le mouvement est lancé. Il s'agit désormais de passer à la mise en oeuvre. Les organisations sous-régionales peuvent y jouer un rôle précieux.

Deuxièmement, le partenariat entre le NEPAD et le Groupe des huit (G-8) s'est lui aussi approfondi à Evian, dans la ligne des Sommets de Gênes et de Kananaskis. Le rapport approuvé par les chefs d'État et de gouvernement précise la manière dont les membres du G-8 cherchent à répondre aux ambitions fixées par les pays africains. Je voudrais notamment signaler le soutien du G-8 à la mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide et à la création d'une force africaine pré positionnée, selon le Processus dit de Berlin approuvé à Evian et à Maputo. Il s'agit de l'une des réalisations les plus importantes de ce Partenariat, tant la paix et la sécurité sont indispensables au développement et à la prospérité.

La ratification du protocole instituant le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine constituera une nouvelle étape positive. L'Union européenne se met pour sa part en mesure de soutenir des opérations africaines de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

Troisièmement, je voudrais mentionner certaines des priorités définies par le NEPAD et que nous appuyons fortement avec l'Union européenne et avec le G-8. Ces priorités sont à la fois interdépendantes et cruciales pour le succès de l'ensemble.

D'abord, la lutte contre le VIH/sida. La pandémie affecte tragiquement certains pays africains. La réunion du 22 septembre ici à New York a montré l'ampleur de la mobilisation politique de la communauté internationale. Il est essentiel qu'elle se traduise concrètement par un effort accru. À la suite du Secrétaire général, le Président de la République française a appelé l'ensemble des donateurs à multiplier leur soutien au Fonds mondial pour parvenir au chiffre de 3 milliards de dollars, dont le Fonds a besoin dès l'année prochaine. L'Europe s'est, pour sa part, déjà engagée en faveur du Fonds. D'autre part, l'accord obtenu sur l'accès aux médicaments est

important. Il est indispensable que les pays qui en ont besoin puissent en tirer pleinement profit.

Ensuite, l'accès à l'eau et à l'assainissement. Les objectifs fixés au Sommet du Millénaire et à Johannesburg sont déterminants. À la suite du Forum de Kyoto, le G-8 a adopté un plan d'action qui vise en particulier à soutenir les efforts du NEPAD dans ce domaine. Toutes les sources de financement doivent être maintenant mobilisées. La Banque mondiale y travaille. L'Union européenne envisage la création d'un fonds européen de l'eau, dont les modalités sont en cours d'examen. Nous souhaitons que les Nations Unies jouent tout leur rôle également dans ce domaine.

Ensuite, la lutte contre la faim. Comme l'a marqué le Président Lula, la sécurité alimentaire est un sujet de préoccupation mondiale. Plus de 40 millions de personnes risquent de mourir de faim en Afrique. Tout en prenant des mesures immédiates pour faire face aux menaces de crises humanitaires, des solutions de long-terme sont nécessaires. Le NEPAD a logiquement fait du développement agricole l'une de ses priorités. Le G-8 pour sa part, s'est engagé à travailler pour enrayer le déclin de l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture et à augmenter les potentialités commerciales des pays concernés. La déclaration ministérielle du Conseil économique et social de juillet dernier va dans le même sens. Là encore, la mise en oeuvre sera décisive.

Enfin, l'importance des infrastructures ne doit pas être sous-estimée. Le NEPAD et les organisations sous-régionales forment un cadre naturel pour en discuter. Pour notre part, nous sommes engagés à encourager les investissements dans ce domaine, y compris par le secteur privé.

Ma quatrième et dernière remarque concerne le commerce. Chacun a en tête l'échec de la réunion de Cancún : nous le regrettons profondément. Il ne fait que des perdants. Mais nous sommes conscients que les premières victimes en sont les pays les plus vulnérables. Les négociations, lorsque tous seront prêts à les reprendre, devront accorder une attention accrue aux spécificités des pays africains. La France, et, comme l'a rappelé la présidence italienne, l'Union européenne, ont fait des propositions dans ce sens qui portent sur l'accès au marché, sur les subventions à l'exportation des produits agricoles, ainsi que sur le problème des prix des produits de base, dont vous avez

fait, Monsieur le Président, l'une de vos priorités. Nous espérons que ces idées seront prises en compte.

Le soutien au NEPAD doit rassembler toutes les énergies et s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi la France a proposé de prolonger et d'élargir le partenariat avec le G-8 à d'autres partenaires et aux organisations internationales concernées. À cette fin, nous accueillerons à Paris la première réunion d'un nouveau « forum pour le partenariat avec l'Afrique », dont la vocation est de suivre et d'accompagner les avancées réalisées par les Africains sur tous ces sujets. Le Secrétaire général y sera naturellement représenté.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle essentiel pour le soutien au NEPAD, par les moyens propres de ses institutions, qui doivent tourner plus encore leur action vers le soutien aux politiques engagées, pour la mobilisation de la communauté internationale, la cohérence et l'organisation de son action dans le suivi et l'évaluation de ses résultats. Nous saluons à cet égard l'action du Secrétaire général et de son Conseiller spécial.

Notre Assemblée générale, pour sa part, trouve là l'une de ses vocations premières : l'Afrique et le NEPAD doivent rester au cœur de son ordre du jour. La France apportera, au sein de l'Union européenne, tout son soutien à une résolution reflétant l'ambition qui nous a animés l'année dernière, en prenant acte des évolutions constatées et en traçant la voie à suivre pour l'année qui vient.

Aujourd'hui, ainsi que l'a souligné le Président de la République, la confiance dans l'Afrique nous rassemble. Nous nous sommes engagés à briser le cercle vicieux de l'impuissance et de la démobilisation. Notre devoir ici, à l'Assemblée générale, est de veiller au respect de cet engagement.

M. Negroponte (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'exprimer aujourd'hui sur le lien stratégique qui se développe entre les États-Unis et le continent africain, dont a parlé le Président Bush. Si l'Afrique compte pour le Gouvernement des États-Unis, c'est parce qu'elle compte pour le peuple des États-Unis. Nos liens nous ont permis de tirer des enseignements ineffaçables sur la souffrance humaine et le potentiel humain existant, tout comme ils nous ont donné une foi inébranlable dans l'esprit humain et la possibilité d'un avenir commun.

Comme le Président Bush l'a dit à Abuja, au Nigéria, en juillet dernier, en travaillant main dans la main, nous pourrions faire en sorte que cette décennie marque la croissance de la prospérité et la propagation de la paix en Afrique. L'objectif est ambitieux, mais la voie à suivre est claire et bien jalonnée de part et d'autre de l'Atlantique.

Les États-Unis ont fermement appuyé les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dès sa conception. Le NEPAD marque l'engagement exceptionnel des dirigeants africains de mettre un terme aux conflits et d'accélérer les progrès en prenant des mesures concrètes pour promouvoir la paix et la stabilité, consolider la démocratie et permettre une gestion économique saine ainsi qu'un développement privilégiant la dimension humaine. À juste titre, il porte sur l'avenir de l'Afrique défini par les Africains au nom des Africains.

Nous félicitons les dirigeants africains d'avoir eu l'idée de lancer le NEPAD. Plus précisément, nous savons gré aux Présidents Mbeki, Wade et Obasanjo du rôle central qu'ils ont tenu dans l'élaboration et la mise en œuvre du NEPAD. Nous jugeons positifs les récents progrès accomplis dans la mise en place de ce qui, nous l'espérons, sera un Mécanisme d'évaluation intra-africaine rigoureux et transparent, sous la supervision du Groupe de personnalités éminentes.

Ces initiatives sont renforcées par le rôle que les dirigeants africains et les organisations régionales, telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine au Burundi, jouent en matière de prévention et de règlement des conflits en Afrique.

Les dirigeants africains ont fait avorter un coup d'État à Sao Tomé-et-Principe en juillet; ils ont joué un rôle de premier plan dans le désamorçage du conflit au Libéria; et ils ont contribué de façon déterminante au maintien de la paix en Côte d'Ivoire. Ils progressent vers l'apaisement des tensions au Burundi et aident à détendre la situation complexe et préoccupante qui règne au Zimbabwe. Ils ont pris une part décisive aux négociations de paix en République démocratique du Congo et ont pris la direction de la médiation africaine

au Soudan, efforts qui commencent à porter leurs fruits.

Les États-Unis ont pris des engagements vigoureux et constants pour soutenir ces initiatives en faveur de la paix et de la sécurité, qui sont fondamentales pour que le continent puisse aspirer à une croissance et à un développement économiques à la fois forts et durables. Ainsi, nous formons du personnel de maintien de la paix, organisons des séminaires de formation militaire au Centre africain d'études stratégiques et travaillons avec des médiateurs africains et les organisations sous-régionales pour renforcer leurs capacités en matière de règlement des conflits.

Dans le même temps, nous appuyons les efforts entrepris par les dirigeants africains pour mettre fin à la guerre et à la terreur sur le continent et travaillons avec eux pour accroître les échanges, multiplier les occasions à saisir et les initiatives en faveur des Africains.

Les États-Unis sont déjà le plus grand investisseur mondial dans les économies africaines, mais le champ des possibilités reste extrêmement ouvert de part et d'autre. En vertu de l'African Growth and Opportunity Act (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés), les États-Unis ont entrepris d'ouvrir leurs marchés dynamiques à des milliers de produits en provenance de l'Afrique. Cela montre à quel point les États-Unis et le NEPAD privilégient le commerce, qui influe sur la croissance et le développement économiques en permettant l'injection de millions de dollars en Afrique sous forme de nouveaux investissements et, par là-même, la création de milliers de nouveaux emplois pour les travailleurs africains.

Cette nouvelle corrélation entre commerce et investissement bénéficie non seulement aux échanges africains avec les États-Unis, mais aussi aux liens économiques qui se tissent à l'intérieur même de l'Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et le reste du monde. Le fait est que les pays africains sont depuis trop longtemps les laissés pour compte de l'économie mondiale.

C'est pourquoi nous devons trouver des moyens de surmonter l'échec de la rencontre ministérielle de Cancun et forger un consensus sur la manière d'ouvrir davantage les marchés de la planète et de tirer profit de la promesse d'une croissance tirée par les marchés et

propice à réduire la pauvreté. Ce sont des centaines de milliards de dollars en termes d'augmentation de revenus, et donc l'amélioration du niveau de vie, qui sont en jeu chaque année. Une libéralisation ambitieuse des échanges offre autant de promesses à l'Afrique qu'à n'importe quelle autre région du monde, et peut-être davantage.

En complément aux politiques commerciales des États-Unis, le Compte du Millénaire, proposé par le Président et qui est soumis au Congrès, fournira des ressources nettement supérieures en vue d'aider les pays en développement réellement attachés à la liberté et à la prospérité de l'ensemble de leur peuple.

Le Compte du Millénaire tire l'une des leçons essentielles du développement : les pays prospèrent lorsque leur gouvernement fonctionne de façon juste, efficace et transparente. Cela requiert l'état de droit, un système judiciaire indépendant et le respect des droits des citoyens, y compris celui de choisir leurs représentants.

Naturellement, ces éléments font partie de la capacité de l'Afrique à réaliser la vision du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Comme le Président Bush l'a indiqué au début de cette année en Afrique du sud, « le NEPAD (...) peut aider à élargir la démocratie, le libre-échange et la transparence sur l'ensemble du continent... ».

En fait, dans la mesure où le NEPAD réalise les objectifs de bonne gouvernance, nos propres engagements à l'égard de la paix, de la sécurité, du commerce et du développement économique de l'Afrique auront un impact accru. La tâche, pour les gouvernements africains, consiste à traduire les aspirations du NEPAD en actions spécifiques au niveau national en investissant dans leur peuple, en mettant en oeuvre des politiques économiques responsables qui favorisent le commerce et les investissements, et en étant ouverts et responsables en ce qui concerne leur budget, leurs achats et leurs systèmes fiscaux.

Il va sans dire que nous savons que même si de nombreuses nations africaines assument la responsabilité en matière de bonne gouvernance, elles font également face à des défis extrêmes dans les domaines de la santé, de l'éducation et des secours humanitaires.

Le défi visant à mettre en oeuvre des réformes ambitieuses alors que la survie humaine est incertaine

peut être extraordinairement difficile. En tant que véritable partenaire et ami de l'Afrique, notre engagement à l'égard de l'Afrique se traduit donc par un plan d'urgence de 15 milliards de dollars pour l'aide à la lutte contre le sida, et un leadership continu des États-Unis dans l'effort mondial de lutte contre le VIH/sida; l'Initiative pour l'Afrique en matière d'éducation, contribuant avec plus de 200 millions de dollars de nouveaux fonds, s'ajoutant aux programmes existants, pour atteindre 600 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour l'enseignement de base en Afrique; et 850 millions de dollars en aide d'urgence pour aider l'Afrique à faire face à ses crises alimentaires.

Pris ensemble, nous pensons que les éléments de la politique du Gouvernement américain à l'égard de l'Afrique renforcent l'affirmation du NEPAD d'une destinée africaine façonnée par la direction avisée de gouvernements africains démocratiquement élus. Notre but est donc de concrétiser la vision du Président, celle d'une relation stratégique croissante entre l'Afrique et les États-Unis d'Amérique. L'histoire, l'amitié et les valeurs communes qui nous unissent n'exigent rien de moins.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de ses deux rapports complets que nous examinons aujourd'hui – l'un sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/58/254) et l'autre sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/58/352). Nous pensons que ces deux rapports sont très importants et bien qu'ils puissent traiter de défis similaires, ils demeurent distincts. Le NEPAD est un programme de l'Union africaine, un plan socioéconomique développé en Afrique pour le continent, avec un certain nombre de priorités et de programmes bien distincts.

Le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique traite d'autres aspects, du maintien de la paix, de la réalisation de la paix, des réfugiés et de la prolifération des armes légères – questions traitées par d'autres institutions de l'Union africaine.

Il y a plus d'une année, durant la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur le NEPAD, nos discussions ont surtout porté sur ce que le NEPAD espère réaliser et sur la façon dont nous voulions qu'il

agisse. Aujourd'hui, nous sommes heureux de dire que des progrès significatifs ont été faits dans la mise en oeuvre du NEPAD.

Le NEPAD a finalisé plusieurs programmes et stratégies à l'échelle du continent, dont des plans d'ensemble pour le développement agricole de l'Afrique, des programmes de santé et une stratégie multisectorielle de lutte contre le sida, un programme d'éducation du NEPAD, une stratégie dans le domaine du tourisme, et des programmes d'industrialisation et de développement d'infrastructures. Le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en oeuvre du NEPAD s'est avéré un mécanisme utile pour la supervision globale de la mise en oeuvre du NEPAD.

Fait plus important, l'Afrique est passée de la finalisation des stratégies et programmes à la mise en oeuvre. Au niveau sous-régional, il y a eu un certain nombre de projets qui ont été lancés, y compris le projet électrique entre la République démocratique du Congo et la Zambie, l'oléoduc qui traverse un certain nombre de pays de l'Afrique de l'ouest, la nouvelle initiative pour le riz en Afrique, l'impression de manuels scolaires et des programmes alimentaires pour les écoles, etc.

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, supposé contribuer à promouvoir la bonne gestion des affaires publiques en Afrique, a été mis en place. Même s'il s'agit d'un processus nouveau et courageux entrepris par des pays, l'Afrique est convaincue de la contribution du Mécanisme à la bonne gouvernance sur notre continent. Il est donc très encourageant de voir que plus de 16 pays ont déjà adhéré à ce mécanisme et que beaucoup plus envisagent d'en faire partie.

L'Afrique du Sud apprécie l'intérêt accordé au Mécanisme dans le rapport du Secrétaire général et l'effort visant à décrire les structures et procédures le concernant. Il est décrit à juste titre comme un moyen de suivre les progrès en vue d'une bonne gouvernance économique et politique à travers un apprentissage et l'échange d'expériences au niveau intra-africain.

Mais contrairement au rapport du Secrétaire général, le Mécanisme n'était pas destiné à être « un moyen de mobiliser l'appui des partenaires de développement » (A/58/254, par. 8), mais représentait plutôt le propre effort de l'Afrique recherchant la bonne gouvernance pour l'Afrique elle-même et non pas un moyen de sensibiliser la communauté internationale.

Il y a eu également des progrès au sein de l'Organisation des Nations Unies avec la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Ce Bureau a déjà fait des progrès et a apporté plusieurs contributions, comme le fait d'aider à l'élaboration des rapports d'aujourd'hui. Nous espérons qu'il sera doté des ressources voulues pour pouvoir s'acquitter du mandat important qui lui a été confié au sein de l'ONU. A cet égard, nous attendons avec intérêt la présentation et la mise en oeuvre de la stratégie de promotion du Bureau du Conseiller spécial.

Nous sommes encore encouragés par les efforts croissants déployés par le système des Nations Unies pour intégrer le NEPAD à ses priorités et à ses programmes. Nous nous réjouissons de la coopération étroite entre le secrétariat du NEPAD et les organisations régionales et sous-régionales africaines, ainsi que les gouvernements du système des Nations Unies. Nous espérons voir cette tendance se développer encore à l'avenir.

Je suis heureux que le rapport ne néglige pas de souligner les problèmes et les contraintes que continuent de connaître de nombreux pays africains. Dans un véritable esprit de partenariat, ces questions ne peuvent être réglées grâce aux seuls efforts des pays africains : ceux-ci ont besoin de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale. Ces problèmes et ces contraintes sont particulièrement manifestes dans les domaines liés à la mobilisation des ressources.

S'agissant de la dette extérieure, l'Afrique du Sud apprécie les mesures d'allègement de la dette prises par un certain nombre de créanciers bilatéraux de pays développés et en développement. Les efforts déployés pour financer intégralement le Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) sont également très précieux. L'augmentation du nombre de pays africains qui ont atteint leur point de décision et leur point d'achèvement est également appréciable. Sous sa forme actuelle, toutefois, l'Initiative PPTE ne semble pas pouvoir conduire au niveau d'allègement que chacun en attendait lors du renforcement de l'Initiative, il y a environ quatre ans. Il en résulte, notamment, que certains pays pauvres très endettés continuent de dépenser plus au service de leur dette que dans la santé et l'éducation.

Nous attendons avec intérêt la conférence internationale prévue en 2004, où nous devons envisager le suivi de l'Initiative PPTE et faire de

nouvelles propositions pour trouver une solution au fardeau insoutenable de la dette africaine. Il faudra tenir compte des propositions contenues dans le Consensus de Monterrey et de la dernière résolution de l'Assemblée générale sur la dette extérieure, qui porte sur le lien entre l'allègement de la dette et la capacité d'un pays à générer les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Afrique du Sud se félicite de l'accroissement de l'aide publique au développement vers l'Afrique, ces dernières années, bien que celle-ci n'ait pas encore atteint le niveau de 1990. Compte tenu de la disponibilité réduite de l'aide publique au développement, ma délégation appuie pleinement les efforts déployés pour accroître l'efficacité de l'aide. Les pays donateurs insistent également particulièrement pour que soit améliorée l'efficacité de l'aide publique au développement. Cette position, toutefois, contraste radicalement avec la réticence de certains pays donateurs à délier certains types d'aide consentis à certains pays. La principale considération devrait être d'assurer un impact et un bénéfice maximum de cette aide dans le pays bénéficiaire plutôt que de se préoccuper des avantages qu'elle pourrait apporter à d'autres parties ou d'autres intérêts. Faute de quoi, le concept d'efficacité de l'aide deviendrait un simple slogan appliqué de façon sélective.

L'échec de Cancún a vraiment tourné au tragique une situation qui aurait dû être favorable aux pays africains et aux autres pays en développement. Il a pratiquement ridiculisé les vœux émis par chacun de faire du cycle de Doha un cycle de développement, ainsi que les tentatives précédentes de fournir un accès accru aux marchés aux produits africains. Il était presque absurde, sinon tragique, de voir les quatre pays africains producteurs de coton les moins avancés se mesurer aux géants du commerce mondial, lorsque l'on sait que les seules subventions aux producteurs de coton dépassent le produit intérieur brut conjugué de ces quatre pays africains. En dépit des arguments les plus persuasifs brandis par les pays africains les moins avancés pour qu'on leur donne la chance de se battre à armes égales, ces pays pauvres ont été priés de trouver d'autres moyens de subsistance. Si ce n'est pas là une mise en accusation de l'état actuel du système commercial mondial, il est difficile d'imaginer ce qui pourrait l'être.

Il est triste de voir ainsi gaspillée l'occasion que représentait la réunion de Cancún pour les pays africains et les autres pays en développement de trouver un moyen de se sortir de la misère. On dirait presque que certains veulent voir les pays en développement dépendre pour toujours du bon vouloir des gouvernements donateurs.

Dans le domaine de la coopération Sud-Sud, il existe une tendance croissante à la coopération économique et technique entre l'Afrique et les autres régions en développement de l'Asie et de l'Amérique latine. Cette tendance a reçu une impulsion supplémentaire avec la Conférence des organisations sous-régionales Asie-Afrique, accueillie par l'Afrique du Sud et l'Indonésie à Bandung au début de l'année. Le deuxième Forum Afrique-Chine aura lieu en décembre prochain, tout comme la Conférence ministérielle sur la coopération Sud-Sud, qui se tiendra à Marrakech, au Maroc. Plus prometteuse encore a été l'annonce faite au cours du débat général par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud d'une initiative de lutte contre la faim et la pauvreté. Cela marque le début d'un effort de la part des pays en développement, dans leur ensemble, pour s'attaquer à des questions urgentes pour leur survie et leur prospérité.

L'Afrique du Sud estime que certaines mesures doivent être prises pour rendre le NEPAD plus efficace. Ainsi, il faudrait augmenter les organes de coordination nationaux afin d'assurer la mise en œuvre coordonnée et intégrée des priorités du NEPAD à l'échelon national. Il importe également de mieux vulgariser le NEPAD aux niveaux des pays et du continent pour permettre au grand public d'y adhérer. Une stratégie claire et complète de communication sera nécessaire. Les organisations non gouvernementales et les mouvements associatifs peuvent jouer un rôle important en la matière. Nous nous sommes félicités de la réunion organisée par l'Union africaine pour débattre du NEPAD avec les intervenants de la société civile en Afrique. À l'heure actuelle, le NEPAD jouit d'un appui total au sein de la société civile et du secteur privé, ce qui est un atout supplémentaire pour de nombreux pays, qui voient ainsi leur engagement à l'égard des valeurs et des pratiques du NEPAD renforcé.

Je voudrais faire quelques observations sur les questions précises soulevées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables

en Afrique. En matière de paix et de sécurité, les Africains prennent l'initiative de s'attaquer aux problèmes africains. L'Afrique du Sud salue la part importante que jouent les Nations Unies dans l'effort pour aider les pays africains à régler et à gérer les conflits. Comme le souligne le rapport, la coordination entre l'ONU et l'Union africaine est particulièrement pertinente en ce qui concerne la consolidation de la paix après les conflits, où elle permet de disposer de politiques complémentaires, axées sur l'instauration d'une paix durable. À cet égard, nous avons été particulièrement satisfaits d'entendre que le Secrétaire général consultait régulièrement les institutions de Bretton Woods pour veiller à ce que les mesures d'ajustement structurel adoptées en Afrique et ailleurs ne mettent pas la paix en danger.

La détermination de l'Afrique du Sud à promouvoir une stratégie intégrée et coordonnée de reconstruction après les conflits trouve sa meilleure illustration dans notre appui énergique à la création et aux travaux des groupes consultatifs spéciaux du Conseil économique et social pour la Guinée-Bissau et pour le Burundi. Les travaux de ces deux groupes ont déjà contribué de manière non négligeable à un resserrement de la coopération entre différents organes et structures du système des Nations Unies, et particulièrement entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité. Le rapport lui-même évoque la création du fonds d'urgence du Programme des Nations Unies pour le développement pour la gestion économique pour la Guinée-Bissau, qui avait été proposée par le Groupe spécial pour la Guinée-Bissau.

En ce qui concerne le maintien de la paix, un certain nombre d'efforts ont été consentis, ces dernières années, pour renforcer la capacité de règlement et de gestion des conflits de l'Afrique. Les contributions de l'Union européenne, et du Groupe des huit pays industriels, méritent une mention particulière. La complexité de la gestion des conflits souligne également l'importance d'une coordination étroite entre l'ONU et les organisations régionales. L'aide apportée par l'ONU à la rédaction d'un accord de cessez-le-feu au Burundi est un bon exemple de coopération constructive. Les enseignements tirés et les meilleures pratiques émanant de l'expérience vaste et ancienne de l'ONU dans des domaines tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion et la mise en oeuvre de cessez-le-feu devraient certainement

être partagés avec les groupes régionaux engagés dans des efforts de maintien de la paix.

Nous nous félicitons également de l'accent placé dans le rapport sur le développement social. Il n'y a aucun doute quant au lien important qui existe entre la promotion de la paix et la promotion du développement social. L'importance d'une démarche intégrée du développement a également été soulignée lors du récent Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, ce qui a aussi fait ressortir le rôle majeur de la coordination au sein du système des Nations Unies dans son interaction avec l'Afrique.

À cet égard, l'Afrique du Sud se félicite de l'adoption récente par la Commission du développement social d'une résolution sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Cette résolution souligne la nécessité de renforcer, dans un esprit de partenariat, la coopération internationale, régionale et sous-régionale pour le développement social, et la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

La Commission du développement social est également appelée à mettre en exergue les dimensions sociales du NEPAD dans ses futurs thèmes prioritaires. L'Afrique du Sud attend avec intérêt l'adoption, par l'Assemblée générale, au cours de la présente session, du rapport de la quarante et unième session de la Commission du développement social.

Pour ce qui est de l'avenir du rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, l'Afrique du Sud souhaite qu'il fasse l'objet d'un suivi. S'il est vrai que nombre des questions traitées dans le rapport le sont également ailleurs, il est de la plus haute importance que les informations soient réunies dans un seul rapport qui porte sur toutes les questions qui présentent un intérêt particulier pour l'Afrique.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Royaume-Uni souscrit pleinement à la déclaration faite par la présidence de l'Union européenne. Je m'associe également à tous ceux qui vous ont remercié, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Ces questions sont critiques pour les travaux de l'ONU et pour notre

programme commun d'élimination de la pauvreté et de développement durable.

La situation actuelle de l'Afrique est dramatique. Si elle ne s'améliore pas, 23 pays n'atteindront pas les objectifs du Millénaire pour le développement. La démocratie gagne peu à peu le continent, mais le nombre de pauvres dans la région continue de croître. La mortalité maternelle et infantile augmente : une femme a une chance sur 13 de mourir pendant une grossesse ou un accouchement, et 75 % des personnes atteintes du VIH/sida vivent en Afrique subsaharienne.

Les problèmes de l'Afrique sont complexes et interdépendants. Je voudrais en souligner quatre : premièrement, les conflits dans des pays et des régions clés. En janvier 2000, plus de la moitié de l'ensemble des pays d'Afrique était touchée par des conflits, bien que, je suis heureux de le dire, l'on puisse constater aujourd'hui des signes d'amélioration. Deuxièmement, la gouvernance – dans certains pays africains, l'État est effectivement en faillite. Troisièmement, les termes de l'échange se sont détériorés et les prix des produits de base ont chuté, ce qui a entraîné une baisse des investissements et de la croissance économique, des créations d'emplois insuffisantes pour les pauvres et des ressources trop rares pour la santé et l'éducation. Quatrièmement, le VIH/sida a provoqué des dégâts énormes sur tout le continent.

Mais les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. Le NEPAD est l'initiative de développement la plus prometteuse lancée par l'Afrique depuis une génération. Il compte s'attaquer au VIH/sida, réduire la pauvreté et assurer une croissance économique à long terme. Il s'est engagé à améliorer la gouvernance, à renforcer les capacités de maintien de la paix et à créer un environnement favorable aux investissements. Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui doit commencer au Ghana cette année, est un outil important que nous appuyons fermement.

Les pays africains savent et ont reconnu que c'est à eux qu'incombe la responsabilité principale. La réaction internationale face aux difficultés de l'Afrique doit être mise en oeuvre en partenariat avec celles des gouvernements africains, dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le G-8 a répondu il y a deux ans en acceptant une série d'engagements au titre de son Plan d'action pour l'Afrique. En juin de cette année, les pays du G-8 ont

fait état de progrès. Nous attendons donc avec impatience la réunion du forum des partenaires de l'Afrique le mois prochain sous la présidence de la France, pour examiner la façon d'intensifier les progrès.

Il y a cinq domaines qui, selon le Royaume-Uni, exigent que la communauté internationale s'y intéresse de toute urgence. Premièrement, une assistance au développement accrue et plus efficace. C'est pourquoi l'assistance au développement que le Royaume-Uni octroie à l'Afrique dépassera un milliard de livres sterling d'ici 2006. Mais nous devons tous augmenter le niveau de financement du développement. Le Royaume-Uni étudie, avec des partenaires, les meilleurs moyens d'y parvenir, comme par exemple la proposition faite par Gordon Brown de créer un nouveau mécanisme international de financement. L'objectif est de multiplier par deux les ressources de l'aide publique au développement jusqu'à 2015 en puisant dans de nouvelles sources privées. Nous nous félicitons de l'intérêt manifesté à l'égard de cette idée par le Secrétaire général, d'autres États Membres, et les institutions de Bretton Woods.

Deuxièmement, nous devons nous attaquer à la question des échanges commerciaux. Le système actuel ne fonctionne pas pour les pays les moins avancés. La part de l'Afrique dans le commerce mondial est inférieure à un pour cent. Il faut améliorer les règles commerciales pour le bénéfice des pauvres. Ce sont les pays les plus pauvres du monde qui pâtissent le plus de l'échec des pourparlers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun. L'Afrique obtiendrait de meilleurs marchés par le biais de négociations multilatérales au sein de l'OMC que par le biais d'une multitude d'accords régionaux et bilatéraux. C'est pourquoi le Royaume-Uni est déterminé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour relancer les négociations sur le Programme de Doha pour le développement. Nous sommes absolument résolus à faire avancer les négociations et les progrès multilatéraux dans les domaines les plus critiques pour les pays africains – accès aux marchés agricoles, dispositions en vue d'un traitement spécial et différencié pour les pays les plus pauvres et réduction des subventions qui ont des effets de distorsion sur le commerce.

Troisièmement, nous devons appuyer les efforts de l'Afrique en faveur du règlement des conflits armés. Nous devrions rendre hommage à ce qui se fait, comme par exemple les efforts considérables de la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Les pays africains et les organisations régionales et sous-régionales ont besoin de l'appui de la communauté internationale pour pouvoir s'engager plus efficacement dans la prévention et le règlement des conflits violents et mener des opérations de soutien de la paix. Le G-8 et les pays africains ont convenu d'élaborer un plan de formation et de soutien opérationnel. L'ONU participera de près à sa mise en oeuvre, et nous devons appuyer les efforts de l'Afrique pour éliminer les flux d'armes illicites sur le continent. Le Royaume-Uni a promis plus de 20 millions de livres sterling pour lutter contre la prolifération des armes légères, notamment pour des programmes régionaux en Afrique de l'Est, dans la région des Grands Lacs et en Afrique australe. Le fait est que les armes légères font plus de morts dans l'ensemble de l'Afrique que toutes les maladies.

Quatrièmement, nous devons en faire davantage pour lutter contre l'un des plus gros problèmes de l'Afrique, le VIH/sida. Dans toute l'Afrique, 29 millions de personnes sont frappées par ce fléau. La Banque mondiale a lancé un avertissement : plusieurs économies africaines sont au bord de l'effondrement et les revenus des familles sont décimés à cause du VIH/sida. Le Royaume-Uni est fier d'être le deuxième donateur mondial en matière d'aide pour lutter contre le VIH/sida. En 2002-2003, nous avons investi plus de 270 millions de livres dans le monde, l'équivalent en dollars étant supérieur à 420 millions. Cela permettra à tous les Africains qui en ont besoin d'avoir accès à un traitement efficace contre le VIH/sida. Cet objectif est une priorité internationale.

Cinquièmement, nous devons nous employer à renforcer la gouvernance dans les pays africains. Des institutions efficaces, une démocratie représentative et un gouvernement responsable sont des conditions essentielles à un investissement du secteur privé, à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Le Royaume-Uni appuie à cette fin des programmes plus conséquents en matière de renforcement des capacités.

La promotion de l'état de droit devrait être un objectif commun à tous les Membres des Nations Unies. L'état de droit favorise la démocratie qui, à son tour, diminue le risque de conflits.

Permettez-moi pour terminer de relever les propos du Secrétaire général, qui a rappelé, à juste

titre, l'importance de l'examen de haut niveau dont cette Assemblée serait chargée en 2005 sur les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration du Millénaire. J'espère que le Royaume-Uni sera en mesure, en sa qualité de Président du G-8 et de Président de l'Union européenne, tâche qui nous incombera en 2005, de faire état de progrès substantiels en ce qui concerne les engagements que nous avons tous souscrits. Mais plus précisément, il est vital que nous en fassions tous davantage pour appuyer le NEPAD ainsi que les Africains dans leurs efforts visant à sortir l'Afrique de la pauvreté. C'est une tâche vitale pour le système des Nations unies et pour tous ses États Membres. Ceci, Monsieur le Président, devrait être notre entreprise commune.

M. Mizukami (Japon) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement japonais encourage depuis 1993 les principes de la prise en charge par l'Afrique et d'un partenariat international en vue du développement de ce continent grâce au processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Le Japon a par conséquent sincèrement respecté et appuyé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) car il s'agit là d'une démonstration claire et concrète d'une initiative maîtrisée par l'Afrique, depuis le lancement du processus. Deux semaines auparavant, le Japon a renouvelé son engagement en faveur d'un appui au NEPAD en accueillant la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III), qui a vu la participation de 89 pays et de 47 organisations.

Le Japon se félicite des progrès qui ont été réalisés dans la mise en oeuvre du NEPAD. Nous sommes satisfaits de voir que le Mécanisme d'évaluation intra-africaine a été mis en place et que 16 pays y ont accédé jusqu'à présent. Le partage des bonnes pratiques et des données d'expérience en matière de développement grâce aux évaluations intra-africaines joue un rôle clef sur le plan du renforcement de la maîtrise par l'Afrique. Il contribue au développement de l'Afrique grâce au NEPAD. Ces facteurs sont indispensables au développement de l'Afrique. Nous espérons que le Mécanisme d'évaluation intra-africaine sera encouragé davantage et couronné de succès.

Nous sommes également satisfaits de noter les progrès réalisés dans des domaines comme l'agriculture, la santé, l'infrastructure et

l'investissement dans le cadre du NEPAD. Nous sommes toutefois inquiets de voir que le renforcement des capacités en Afrique continue d'être une véritable gageure, sur laquelle se greffe le problème de la fuite des cerveaux. Nous estimons que l'éducation constitue la base du développement et que les ressources humaines sont indispensables à la consolidation de la nation. Notre fervent espoir est que les pays africains ainsi que la communauté internationale des donateurs investiront davantage dans le développement des compétences et des capacités des Africains. Le Japon est persuadé que la coopération Asie-Afrique, l'une des principales caractéristiques du processus TICAD, peut énormément contribuer au renforcement des capacités en Afrique.

Le Premier Ministre, M. Koizumi, a décrit à la TICAD III les trois piliers sur lesquels repose l'initiative du Japon en vue d'aider à la mise en oeuvre du NEPAD.

Le premier pilier se rapporte au « développement axé sur l'humain », la mise en valeur des ressources humaines a toujours été la priorité absolue du Japon en matière d'aide au développement. En outre, à l'occasion de la TICAD III, le Premier Ministre a annoncé qu'au cours des cinq prochaines années, le Japon avait l'intention d'accorder à l'Afrique une aide sous forme de don, d'un montant de 1 milliard de dollars pour couvrir des domaines comme la santé, les soins médicaux, la lutte contre le VIH/sida, l'éducation, l'eau et les denrées alimentaires.

Le deuxième pilier se rapporte à la « réduction de la pauvreté par la croissance économique ». Sans croissance économique, la pauvreté ne saurait être réduite de manière durable. Le Japon met notamment l'accent sur la coopération en vue d'améliorer la productivité agricole car l'agriculture constitue le fondement des économies africaines. La mise en place de l'initiative du Nouveau riz pour l'Afrique fait partie des exemples fructueux des efforts déployés par le Japon.

L'infrastructure est également essentielle au développement économique. Le Japon met l'accent sur des domaines comme les transports, les communications, l'énergie et l'eau. Dans le secteur du commerce et de l'investissement, le Japon encouragera les investissements en Afrique grâce aux entreprises japonaises et à des mesures comme des prêts aux investissements à l'étranger, en se fixant pour cible des

prêts à hauteur d'environ 300 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Le troisième pilier se rapporte à « la consolidation de la paix ». Si les progrès accomplis au cours du processus de paix par exemple en République démocratique du Congo et en Sierra Leone sont encourageants, la fréquence des conflits qui n'ont pas encore été réglés et les causes résiduelles de conflits en Afrique suscitent notre vive préoccupation à tous. Nous nous félicitons à cet égard de l'initiative prise par les organisations régionales et sous-régionales, notamment par l'Union africaine et par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en vue d'examiner les conflits dans ces pays. La volonté et la détermination de l'Afrique, cristallisées par le NEPAD, sont la clef du règlement des conflits en Afrique à l'avenir.

Mon gouvernement estime dans le même temps que les mesures d'urgence qui ont été prises pour résoudre ces conflits ne permettront pas à elles seules l'instauration d'une paix durable en Afrique, mais qu'elles doivent s'accompagner d'un processus de paix après les conflits, d'une sécurité intérieure ainsi que d'une aide humanitaire et à la reconstruction, trois éléments indispensables à la consolidation de la paix. La communauté internationale doit par conséquent encourager et appuyer les efforts consentis par les pays africains dans ces domaines. Le Gouvernement japonais a, pour sa part, contribué à ces efforts dans nombre de secteurs, et nous continuerons d'appuyer activement les activités des organisations régionales et sous-régionales africaines portant notamment sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

L'Ambassadeur Haraguchi est devenu membre du Groupe consultatif spécial pour le Burundi à la requête de l'Ambassadeur Nteturuye du Burundi. Nous sommes satisfaits d'être en mesure de participer au Groupe consultatif, et nous aimerions travailler avec d'autres membres du Groupe afin de préparer des recommandations en vue d'un programme d'appui à long terme pour le Burundi. Cela fournit également à mon gouvernement une bonne occasion d'acquérir des connaissances et de l'expérience sur les situations après conflit dans les pays africains.

Le Japon voudrait approfondir le dialogue avec ses partenaires africains afin d'aborder la question de savoir comment le peuple africain peut se libérer des menaces qui pèsent sur sa vie et sa dignité, telles que la

pauvreté, les conflits et les maladies infectieuses. En d'autres termes, le Japon voudrait contribuer à la quête de l'Afrique en vue d'une sécurité humaine, ainsi qu'à son désir de créer une société dont les membres puissent vivre avec l'espoir au coeur et non le désespoir.

M. Kazemi Kamyab (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Cette occasion qui nous est donnée de discuter de l'appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique NEPAD est tout à fait opportune. La réalité de la situation à laquelle sont confrontées des millions de personnes en Afrique exige une démarche réelle, sérieuse et globale, ainsi que la mise en place de politiques et d'actions de grande envergure étant donné la situation actuelle. Je souhaiterais saisir cette occasion pour réaffirmer la pleine solidarité de mon pays à l'égard des pays africains car nous appartenons tous à la famille des pays en développement. Actuellement mon pays a une présence diplomatique active dans la majorité des pays africains et ces derniers ont, à leur tour, renforcé leur présence diplomatique à Téhéran.

Avec détermination et dans un esprit de coopération, nous avons pu contribuer à un nombre important de projets et à des programmes de reconstruction dans un grand nombre de pays africains. La coopération cordiale et étroite entre la République islamique d'Iran et les pays du continent dans le domaine bilatéral et au niveau international est en train de se développer. Néanmoins et peut-être à cause d'un grand nombre de goulets d'étranglement qui font perdre du temps et à cause du manque d'infrastructures nécessaires, les liens économiques n'ont pas progressé au même rythme que les relations politiques. Bien entendu, avec détermination et grâce à la coopération mutuelle, nous avons pu contribuer à un grand nombre de projets et de programmes de reconstruction dans de nombreux pays africains.

La construction d'infrastructures, d'hôpitaux et de dispensaires et la coopération dans les domaines universitaire et scientifique ne sont que quelques-uns des domaines dans lesquels nous avons contribué au développement des zones les plus pauvres du continent. Étant donné la vulnérabilité du continent aux catastrophes naturelles, mon pays a fourni une aide financière et humanitaire qui comprend pratiquement toujours une aide à fonds perdus. En outre, afin de promouvoir et de faciliter des relations économiques et commerciales, mon gouvernement a alloué une ligne de

crédit de 200 millions de dollars pour l'Afrique. Le plafond de crédit sera fixé sur la base d'accords bancaires mutuels.

La renaissance africaine, cette renaissance dont on a beaucoup parlé au cours de ces dernières années ne peut être déclenchée et mise en oeuvre sérieusement que par les Africains eux-mêmes et par les pays africains, isolément et collectivement. Le NEPAD a englobé tous ces éléments. D'autres ont bien entendu un rôle à jouer dans la communauté internationale, y compris l'ONU. S'agissant du système des Nations Unies, il faut que celui-ci intègre ses différents plans, programmes et initiatives dans un cadre politique global, comprenant tous les aspects politiques, économiques et sociaux et définissant très clairement les rôles et les mandats des agences et des services pertinents chargés de l'exécution. Bien sûr, il existe un chemin vers l'avenir pour l'Afrique. Nous devons tous ensemble nous acheminer le long de cette route.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : Comme nous l'avons réaffirmé à plusieurs reprises, le Guyana souhaite dire à nouveau qu'il est solidaire de l'Afrique, continent avec lequel nous avons non seulement des liens historiques et culturels de longue date, mais également des aspirations communes pour une paix et un développement durables pour nos peuples. Ma délégation se félicite de l'initiative qui a été prise par les dirigeants africains de créer un nouveau partenariat pour le développement du continent dans le cadre d'une gouvernance démocratique.

Aujourd'hui, alors que nous examinons les progrès qui ont été réalisés dans la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et dans l'appui international à celui-ci, notre tâche est considérablement facilitée par les rapports du Secrétaire général dont nous sommes saisis, publiés sous les cotes A/58/254 et A/58/352. Les rapports fournissent une étude riche en informations sur les progrès réalisés ainsi que sur les défis et les contraintes existants. Ma délégation souhaiterait voir consigner l'expression de ses remerciements au Secrétaire général pour ses rapports et pour les efforts qu'il a déployés, ainsi que tout le système des Nations Unies, pour appuyer le NEPAD.

Le Guyana estime que ce nouveau partenariat est un agenda positif pour l'action, non seulement par et parmi les pays africains, qui sont les premiers acteurs, mais qui aussi doit être appuyé par toute la

communauté internationale. L'engagement pris par les pays africains nous réjouit, car il montre que les pays africains ont intégré les priorités du NEPAD dans leurs politiques nationales et dans leurs cadres de planification pour le développement. Le Guyana estime que le fait que le processus du NEPAD est contrôlé et géré par les Africains constitue un élément indispensable à la réalisation des objectifs que s'est fixés le Nouveau Partenariat. À cet égard, ma délégation se félicite de la mise en place d'un Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du fait qu'un nombre croissant de pays aient adhéré à ce mécanisme.

Nous souhaiterions également féliciter et soutenir l'Union africaine pour les efforts menés visant à consolider la démocratie par le continent et à renforcer les mécanismes régionaux de prévention, de résolution et de gestion des conflits. Les résultats encourageants obtenus au Libéria, au Burundi et à Sao Tomé-et-Principe sont des témoignages tant de l'esprit d'initiative dont a fait preuve l'Afrique en s'attaquant à ses propres problèmes que du partenariat croissant entre les organisations régionales du continent et l'ONU. Nous nous félicitons de cette évolution.

Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur du protocole pour la mise en place d'un parlement panafricain, afin de promouvoir la participation pleine et véritable des peuples africains au développement et à l'intégration du continent, ainsi que de l'entrée en vigueur du Protocole relatif au Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine. Des efforts sont déployés pour réorienter les activités des communautés régionales afin que celles-ci reflètent les priorités du NEPAD. Cela contribuera sensiblement à opérationnaliser ces priorités sur tout le continent.

Malgré les évolutions positives dont je viens de parler, l'Afrique continue de se heurter à de redoutables défis dans sa quête de la paix et du développement. Le Secrétaire général a appelé notre attention sur certains de ces défis, car ils concernent des secteurs tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé – en particulier la crise causée par le VIH/sida – et l'éducation. Non moins intimidants sont les défis causés par les conflits et l'instabilité. Il faut absolument s'attaquer à ces défis si l'on souhaite que le continent atteigne les objectifs que s'est fixé le Nouveau Partenariat.

Nous constatons que la mise en oeuvre du NEPAD se heurte à un grand nombre de différences, en

particulier dans le mécanisme même de la mise en oeuvre. De plus, le Secrétaire général met en relief la faiblesse de la capacité constitutionnelle aux niveaux national et régional, le manque de sensibilisation à l'égard du NEPAD au niveau national et des insuffisances du financement. Ce sont selon nous des occasions d'obtenir plus de coopération et d'appui de la communauté internationale.

Ces défis et ces contraintes peuvent être surmontés, mais il est clair que cela exige des efforts redoublés de la part de la communauté internationale pour respecter ses engagements à l'égard du NEPAD. À cet égard, il demeure essentiel de prendre des mesures concrètes en vue de fournir l'aide publique au développement, alléger la dette africaine, ouvrir les marchés aux produits africains, corriger la détérioration des termes de l'échange pour les producteurs de matières premières et aider le continent à attirer les investissements directs étrangers, et une responsabilité particulière incombe aux pays développés partenaires. Ma délégation se réjouit des faits encourageants évoqués par le Secrétaire général en la matière, et nous demandons que les efforts en faveur du NEPAD soient intensifiés. Il est également important que ces efforts assurent un degré de durabilité des gains obtenus partout où cela est possible.

Ma délégation est également d'avis que la coopération Sud-Sud, notamment des initiatives de coopération triangulaire, est une partie intégrante et complémentaire de la réponse internationale au NEPAD. À cet égard, nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir remercié les pays d'Amérique latine et des Caraïbes entre autres, pour leur contribution dans le domaine du renforcement des capacités. Au niveau de la Communauté des Caraïbes, un certain nombre d'initiatives de coopération ont été entreprises avec des pays et des institutions en Afrique, notamment au niveau de nos secrétariats respectifs. Nous attendons avec intérêt une coopération continue à cet égard, y compris le renforcement de notre relation avec le continent dans le contexte du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Mon pays, le Guyana, est en train d'examiner cette relation en vue de renforcer les accords de coopération avec plusieurs pays africains.

Je tiens à terminer en renouvelant la détermination de ma délégation à apporter tout l'appui

possible dans la mesure de nos ressources limitées à la cause de la renaissance de l'Afrique.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : La délégation angolaise souhaiterait remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé figurant dans le document A/58/254, intitulé « Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : premier rapport complet sur les progrès de la mise en oeuvre et de l'appui international ». Nous sommes d'avis que le rapport offre une analyse utile des progrès de la mise en oeuvre en ce qui concerne le point de l'ordre du jour approprié.

La résolution 57/2, qui a été adoptée à la session précédente, a accueilli le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme une initiative africaine qui sera soutenue par la communauté internationale dans son ensemble. Les mesures consécutives qui ont été prises par l'ONU, en particulier l'adoption de la résolution 57/7, le 4 novembre 2002, ont donné un élan particulier à ce processus. C'est ce processus et cet élan que les pays africains attendaient depuis très longtemps.

Bien qu'il nous fournisse des informations importantes sur les mesures prises jusqu'à présent, le rapport reconnaît néanmoins clairement que des résultats de facto sont loin d'avoir été obtenus.

L'Angola reconnaît et salue le travail inlassable que l'ONU a entrepris en ce qui concerne la mise en oeuvre du NEPAD. Nous nous félicitons de la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, qui est actuellement présidé par notre bon ami et ami de mon pays, M. Ibrahim Gambari. Nous espérons que le Bureau sera bien pourvu en ressources financières et humaines adéquates afin qu'il s'acquitte de son mandat rapidement et efficacement.

Nous félicitons également les autres organismes des Nations Unies pour leur collaboration et leur appui aux activités qui donnent la priorité à la mise en oeuvre du NEPAD. Nous souhaiterions remercier particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'appui qu'il a apporté au secrétariat du NEPAD dans l'élaboration de son programme de travail quinquennal. L'implication de la Commission économique pour l'Afrique dans l'amélioration du Mécanisme d'évaluation intra-africaine constitue également une étape importante dans la création d'un cadre institutionnel pour une responsabilisation mutuelle et une cohérence des

politiques en Afrique. Notre délégation estime que l'approche de groupe pour gérer cette question est un excellent mécanisme pour garder intacts les efforts de coordination des organismes dans leur traitement du NEPAD.

Dans le chapitre intitulé « Enjeux et contraintes », le rapport jette la lumière sur les difficultés auxquelles les pays africains auront à faire face afin d'atteindre les objectifs minimums établis dans la Déclaration du Millénaire. Le rapport indique clairement que

« Comparés aux énormes subventions agricoles qui sont versées aux agriculteurs des pays développés, les montants de l'APD allant à l'Afrique restent modestes. En outre, ces subventions ont pour effet de faire baisser le prix des matières premières et empêchent les pays africains d'accroître leurs exportations et de sortir de la pauvreté et de leur dépendance à l'égard de l'aide. » (A/58/254, par. 36)

Ceci est un vieux problème bien connu que la communauté internationale, et les pays développés en particulier, doivent résoudre.

L'Angola travaille actuellement sur un document relatif à une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté dont le but d'améliorer le cadre macroéconomique et les politiques structurelles et sociales afin de stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Le Ministère de la planification de mon pays est le coordonnateur national pour les questions relatives à la mise en oeuvre du NEPAD. Le Ministère n'épargne aucun effort dans sa détermination à honorer ses responsabilités s'agissant de la mise en oeuvre. L'Angola est prêt à poursuivre sa participation dans les programmes régionaux et sous-régionaux – tel le Projet Link – qui amélioreront la capacité des pays africains à mieux répondre aux difficultés rencontrées par le NEPAD. Nous appuyons les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général, et nous travaillerons étroitement avec tous les partenaires afin d'assurer le plein succès du NEPAD.

Le continent africain est connu pour son immense beauté, sa très vieille histoire et la richesse de sa culture. L'Afrique est, cependant, une terre qui continue de se battre contre la famine, la pauvreté, la dette, la pandémie de VIH/sida, le paludisme et la tuberculose – des tragédies qui ont fauché les vies de millions de personnes. Les conflits armés constituent une autre cause principale de mort sur notre continent.

Nous sommes, par conséquent, profondément déterminés à trouver des solutions adéquates aux conflits existants. Nous sommes particulièrement décidés à créer les conditions nécessaires pour prévenir la situation à laquelle M. Leonardo Santos Simão, représentant du Président de l'Union africaine et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, a fait référence lorsqu'il a dit qu'

« il n'y a pas de nouveaux conflits sur notre continent, et même les conflits actuels sont une combinaison soit de vieux conflits qui n'ont pas été bien réglés, soit de conflits apparemment nouveaux dont les origines remontent à des conflits anciens ». (A/58/PV.32)

Les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général fournissent une évaluation claire des problèmes et contraintes auxquels la majorité des pays d'Afrique font toujours face cinq ans après la publication du premier rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits en Afrique. Nous souhaiterions nous référer en particulier à la recommandation 57 de la matrice de mise en oeuvre qui exige une harmonisation plus efficace des initiatives bilatérales et internationales.

Le rapport du Secrétaire général sur cette question met également en exergue la nécessité d'un mécanisme de présentation des rapports mieux élaboré. L'Angola est d'avis que la disposition contenue dans la résolution 57/292 – qui a trait à l'inclusion, à partir de sa cinquante-huitième session, d'un point subsidiaire intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » au titre d'une question unique concernant le développement de l'Afrique intitulée « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international » – constitue la meilleure solution et devrait être applaudie. Toutefois il nous faut faire davantage que de présenter des rapports. Une action efficace et coordonnée de la communauté internationale est nécessaire. Le NEPAD nous offre l'occasion d'oeuvrer ensemble.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Il y a à peine un an une session extraordinaire de haut niveau de l'Assemblée générale se tenait sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). À cette occasion, la communauté internationale manifestait son plein appui à cette initiative qui vise à réaliser le

développement durable de l'Afrique. Toutefois, l'appui tant annoncé s'est avéré limité en réalité et n'a abouti à aucun résultat tangible.

La situation en Afrique est de plus en plus critique. La moitié de la population africaine vit dans une pauvreté extrême et un tiers souffre de la faim. Un enfant sur six meurt avant l'âge de 5 ans et 3,6 millions d'enfants présentent une insuffisance pondérale à la naissance. Le taux de scolarisation dans l'enseignement élémentaire est de 57 % et seulement un enfant sur trois termine ses études primaires. L'espérance de vie à la naissance en Afrique subsaharienne est à peine de 48 ans. Des 42 millions de personnes contaminées par le VIH/sida, 70 % vivent en Afrique subsaharienne et n'ont pas accès aux médicaments ou aux traitements nécessaires pour lutter contre le virus, prévenir d'autres maladies ou soulager la douleur. Les plaies endémiques comme le paludisme, la tuberculose et autres tout aussi meurtrières n'ont toujours pas été vaincues. Seulement 48 % de la population ont accès à l'eau potable. En Afrique, 37,6 % des jeunes de plus de 15 ans sont analphabètes. Des millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et encore moins à une ligne téléphonique. Il n'existe en Afrique que 15 lignes téléphoniques pour 1 000 habitants tandis que les pays industrialisés avec 15 % de la population mondiale comptent 592 lignes pour 1 000 habitants.

À l'heure actuelle, les relations économiques internationales, marquées par des déséquilibres dus aux processus de mondialisation néo-libéral, placent l'Afrique dans une position tout à fait désavantageuse. Comment peut-on prétendre que la mondialisation est inclusive et qu'elle offre des possibilités et des avantages pour tous alors que l'Afrique qui compte 18,5 % de la population mondiale et qui dispose des plus larges réserves de ressources naturelles dans le monde ne participe au produit intérieur brut mondial qu'à raison de 1 %, et de 2 % pour le commerce mondial? Est-ce fortuit que sur 49 pays les moins avancés, 34 sont africains, que sur 42 pays pauvres très endettés, 34 sont africains? Il est clair que l'ordre économique international actuel, injuste et non viable, continue de dépouiller l'Afrique qui regorge de richesses naturelles sans connaître le développement économique. L'Afrique continue d'être un exportateur net de capitaux, exportant des capitaux plus larges que l'aide ou le financement qu'elle reçoit.

En outre, du fait des causes et des conséquences des partages coloniaux, l'Afrique connaît à l'heure actuelle un plus grand nombre de conflits armés que tout autre continent, ce qui constitue un obstacle important à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la mesure où ces conflits ont des effets dévastateurs sur le développement économique et social de la région. La sagesse africaine mérite le respect. Pour résoudre ses conflits, l'Afrique n'a besoin ni de conseils ni de formules toutes faites mais de ressources financières. Malgré ce qui est dit dans les débats et ce qui est affirmé dans les résolutions, l'accent continue d'être placé sur la réaction aux conflits qui se déroulent en Afrique et non sur leur prévention ou l'élimination de leurs causes.

À l'ONU, des initiatives et des propositions de toutes sortes continuent d'abonder en ce qui concerne l'Afrique, mais les anciennes puissances coloniales manquent toujours de volonté politique ou d'altruisme ou d'une démarche intégrée pour régler les problèmes relatifs à la paix, à la sécurité et au développement du continent. Il n'existe pas non plus à l'ONU de mécanisme permettant d'évaluer régulièrement et, efficacement la mise en oeuvre de ce qui a été convenu.

L'Afrique ne peut continuer à attendre. La coopération internationale est incontournable et urgente. Les peuples africains ont besoin de l'appui de la communauté internationale, car les ressources disponibles sont insuffisantes et sont réservées au paiement du service de sa dette externe et à son développement. L'Afrique dépense aujourd'hui quatre fois plus pour le paiement du service de sa dette extérieure que pour l'éducation et la santé combinées. La faible augmentation de l'aide publique au développement accordée à l'Afrique cette année sous de nombreuses conditions, les initiatives tendant à atténuer ou annuler la dette, les mesures d'incitation à l'investissement étranger, les promesses de réduction des subventions agricoles qui stimulent la production et les exportations agricoles sont des mesures insuffisantes qui totalisent des sommes ridicules par rapport aux besoins de ce continent.

Les pays africains ont besoin d'urgence d'un traitement spécial et différencié, d'un accès aux marchés, de la stabilité des prix des produits de base, de l'annulation de leur dette extérieure, d'un accès aux technologies, d'une augmentation substantielle de

l'aide publique au développement et de ressources financières nécessaires, sans ingérence ni conditions.

Cuba est un pays qui dispose de ressources limitées, soumis à un blocus de fer tant économique et commercial que financier, imposé depuis plus de 40 ans et renforcé l'an passé du fait de son application extraterritoriale élargie. Cuba continue d'offrir sa

coopération solidaire et désintéressée aux pays africains. Pour illustrer ce qui peut être fait grâce à une volonté politique et une coopération solidaire et désintéressée, je voudrais signaler qu'entre 1963 et 2002, plus de 83 000 Cubains ont fourni une assistance technique en Afrique dans des domaines tels que la santé, l'agriculture, l'éducation et le sport. À la fin de 2002, 2 340 collaborateurs cubains fournissaient une assistance technique à 27 pays africains. À la même période, plus de 5 000 frères et soeurs d'Afrique recevaient dans notre pays une formation technique dans divers domaines.

Le plus récent exemple de coopération entre Cuba et l'Afrique est le programme global de santé qui a été développé depuis 1998. Des professionnels et techniciens de la santé cubains, spécialisés exclusivement dans les soins primaires, fournissent gratuitement leurs services aux populations des zones rurales. Ce programme contribue par ailleurs à la formation des ressources humaines des pays bénéficiaires, ainsi qu'à la mise en place des programmes de prévention du VIH/sida et à la fourniture de conseils techniques. Au début de l'année 2003, 1 148 Cubains travaillaient dans le cadre de ce programme, dans 13 pays africains.

Je tiens à réaffirmer une fois de plus que Cuba se tient prête à aider les peuples africains frères dans leur lutte contre la pandémie du VIH/sida avec l'envoi, à titre gratuit, de 4 000 médecins et autres personnels de santé supplémentaires afin de créer l'infrastructure nécessaire qui permette d'apporter à la population les médicaments essentiels, les diagnostics, les conseils médicaux ainsi que le suivi médical. Ces équipes pourraient de plus aider à la formation des ressources humaines. Cuba offre également les services de professeurs pour créer des facultés de médecine, ainsi que du personnel qualifié pouvant fournir des avis et collaborer aux campagnes de prévention du VIH/sida et d'autres maladies. Je réaffirme également que nous nous tenons prêts à offrir les traitements antirétroviraux à 30 000 patients par an.

Nous devons agir vite, à défaut de quoi les modestes objectifs du Millénaire pour le développement ne seront qu'une chimère pour les peuples d'Afrique.

La séance est levée à 13 h 5.